LA SANTE' DV PRINCE.

OV LE SOING QV'ON Y DOIBT OBSERVER.

mon - mon D. dieu

Bolibeau

CIↃ. DC.XVI.

m



A LA ROYNE.

MADAME,

Voyci le fidele cōpte de mes actions, & de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en la grande charge, de laquelle il pleut au feu Roy Henry le Grand, & à voſtre Maieſté de m'honorer en voſtre maiſon : où i'auoye deſia ſerui l'eſpace de dixhuict ans. Ie di grāde charge, pour l'im-

portance de la ſanté, & de la vie des Princes d'vn ſi puiſsãt Eſtat, & tenãs en leur main le ſalut, & la conſeruatiõ de tãt de Peuples. Ce sõt (Madame) les Obſeruations particulieres de chacune des maladies ſuruenües depuis ſix ans à mes Seigneurs & à mes Dames: ainſi qu'elles ſe peuuent iuſtifier par ceux qui ont participé à l'honneur du méme ſeruice: choiſiſſant toutefois les Ames plus libres & plus capables de Vous en témoigner naïfuement ce qui en eſt. D'autant que la plus-part des Courti-

ſans, par vne crainte trop ſeruile de deplaire à ceux qui tiẽnent les premieres charges, abandonneroient au beſoin la conſciẽce auec l'honneur. Sãs conſiderer que c'eſt deuant Dieu vn crime capital, que de mentir aux Roys, qui ſont ſon Image: & leur diſsimuler les choſes que nous cognoiſsõs importer à leur ſeruice. Ainſi donc la ſimple & pure verité, en ces memoires, dreſsés ſelon le temps, & les ocaſions, Vous fera voir la felicité de ceux qui ont de ſages Medecins nõ temeraires, ni trop hardis à

præcipiter la vie des hommes pour faire valoir leurs opinions. Et d'auantage pourra außi præmunir vostre Maiesté de la prudence necessaire contre les dangers reuestus du prætexte des remedes. Qui est apres le deuoir de la conscience, le seul dessein,

MADAME,

de

Vostre tres-humble & tres-obeyssant suiet & seruiteur.
R. L. M.



LA SANTE' DV PRINCE.



'Eſt choſe grandement importante aux Princes, de bien cognoiſtre ceux qu'ils employent aux charges de leur maiſon: non ſeulement pour la ſuffiſance, mais auſſi pour la probité, qualitez deſirables en toutes profeſſions. Ne s'en rapporter qu'à perſonnes biẽ aduiſees, & capables d'en iuger: Et en faire les épreuues par les effects, ou du moins par bõs, & fideles témoignages de ceux qui les auront frequentez.

C'eſt le ſeul moyen de peupler

les maisons Royales d'Officiers excellẽs, & sans reproche. Car il n'est pas seur de s'en fier à l'apparence exterieure, ni aux discours, ni aux faueurs obligees, soit par affection d'amitié, ou recommandation, ou autrement.

Les vicieux troublent les grandes maisons: & les Ignorans rendẽt leurs Estats contemptibles, outre le déplaisir, & le dommage que les Maistres en reçoiuẽt. Les vertueux au contraire n'y apportent que de l'honneur, & du contentement, & y attirent leurs semblables.

Mais si en toutes les autres charges, il est requis d'y rendre tant de soing, combien plus en celles de la Medecine, où il s'agit de la vie? Les fautes des Medecins ne sont plus reparables, pourquoy ils ont besoin de beaucoup de iugement, & de prudẽce à regler leurs conseils,

& leurs actions, *ou il faut moins dire que penser: Car cõme le iugement ne se loge pas sur la langue, aussi la prudence ne gist elle pas en la multitude des parolles.*

Le grand Hippocrate tenoit pour incapables de son art, les Esprits trop adonnez aux discours, & aux contentiõs scholastiques, preuues indubitables de legereté. A quoy neantmoins on void les Medecins s'appliquer communément le plus, soit pour enchanter la simplicité des malades, ou s'en preualoir aux contradictions.

Le seul penser m'en fait rougir quelquefois pour la honte de nostre profession, que l'on a veuë anciennement honoree de l'exercice des sages du monde, & des plus grãds: Y voyant auiourd'huy pratiquer plus de finesses, de stratagemes, & ruses de guerre, qu'il ne se

fait dans les armees. Ie di ruses de guerre, les subtils artifices à faire valoir leurs opinions, *cause de mille inconueniens.* Surquoy i'employeray seulement quelques exemples de ceste maison, sans en cercher plus loin.

On debattit d'vne extreme vehemence, dernieremẽt en Decembre, la resolution de saigner le Roy, chose qui pouuoit importer de sa vie: dont la conseruation toutesfois ne dependoit que de la seule sueur, que Dieu enuoya au méme instant à sa Majesté.

Pour Monseigneur son frere couuant la vairole en Octobre, fut plusieurs fois mise en auant la saignee: laquelle ne luy deuoit apporter que du peril, comme puis apres, il a esté aysé d'en iuger par l'euenement. Et de la purgation, donnee en presence de la Royne, seulemẽt

trois iours deuant que ſortir ladite vairole: ſi la Nature ſe fuſt tant ſoit peu relachee, entant que c'eſtoit ſur vn flux de ventre, il n'y alloit rien moins que de la vie de ce Prince, en retirant les corruptions du dehors au dedans.

Madame Chreſtienne ayant auſſi eſté ſaignee en Octobre, pour vne inflammation de gorge, & pour la vairole: maus qui ne furent ſeulement qu'en imagination, &non en effect: peu s'en falut que la mort n'y arriuaſt dés lors de la ſaignee. Car les viues rougeurs du corps ſe chãgerent ſoudainement toutes en liuides: comme ſi la chaleur naturelle euſt du tout abandonné les parties de l'habitude.

Et depuis Elle courut peu apres en Nouembre le méme danger par le flux dyſenterique qui luy en ſuruint, des ſuperfluitez d'vne Criſe

imparfaitte.

Touchant la petite Madame, tombee malade à Fontaine-bleau d'vne fieure continuë aux grandes chaleurs de l'Esté, on eut assez de peine de resister à la saignee, & à la purgation: remedes qui l'eussent indubitablement perduë: entant que la Crise se portoit au dessein d'vne sueur, dont le mal se termina heureusement le neufiéme iour.

Aussi de la saignee faitte de nouueau, à cette Princesse, qui n'auroit reduit, & moderé la quantité du sang à la moytié de ce qu'on en vouloit tirer, c'est chose certaine, qu'Elle eust succombé à la foiblesse, & au danger.

Dont il s'ensuit, qu'il faut meurement sonder les opinions precipitees des Medecins: ou legerement proposees hors la communi-

cation du Conſeil : choſe inciuile, & bien fort prejudiciable aux malades, pour la difficulté de s'en departir. Dauantage conſiderer attentiuement les contrarietez, afin de ſe reſoudre au meilleur aduis. *La Meditation eſt la mere du Iugement : la Doctrine, & l'Experience en ſont les nourrices : & le tout peu de choſe ſans l'Integrité.*



TRAITTEMENT OBSERVE' EN LA MAladie derniere de feu Monseigneur d'Orleans : cinquiéme Nouembre. 1611.

HISTOIRE. I.



NOvs auions eu deux accés de conuulsion, depuis le samedy cinquiéme de Nouembre iusqu'au mecredy ensuyuãt. Lesquels accés nous auoient obligez à trois ou quatre clysteres, dont ce Prince pouuoit sembler suffisammẽt purgé iusqu'à lors : le vẽtre estoit aussi assez mol & coulãt. Et neantmoins nous n'auions laissé de luy bailler encor vne purgation le jeudy., qui

le mena ſept fois au baſſin: purgation raiſonnable, pour vn ſi petit Corps, & ſi delicat. Toutesfois *Quelqu'vn* peu moderé au fait de la Medecine, nous contraignit encor le ſamedy par grande importunité, à vn clyſtere, qui fut le commencement de nos pleurs. Car la Nature de ce petit Corps, deſia trop fatigué, ſe lâcha de ſorte, qu'il en fut dix fois ſur la chaire, & ne s'ẽ peüt remettre. Du tout reduit en ſon lit: au lieu que parauant, en l'intervalle deſdits accés, il auoit touſiours demeuré ſur pieds, ſe iouant, & promenant à l'accouſtumee.

Le mal donc ainſi redoublé par ce moyen, & conſulté ſur iceluy auec les Sieurs Heroard, & Hautin, que la Royne y amena le lundy, fut miſe en auant la ſaignee par ledit *Quelqu'vn*. Mais la conſideratiõ de

la foiblesse, & que la maladie n'estoit pas au sang, ni au dedans des veines, fit reietter laditte saignee: & preferer encor à icelle, quelque douce purgation. Mais plus pour cõtenter la pressante importunité de cêt homme, trop amoureux de ses opiniõs, que par aucune necessité. Aussi nous esperions que Dieu, qui auoit iusqu'à lors miraculeusement conserué ce pauure Prince parmy tant d'infirmitez, retireroit la Medecine par quelque vomissement, si bien que l'impression n'en seroit pas grande. La chose ainsi arriuee en l'espace d'vn quart d'heure: & monté que ie fus en ma Chambre, pour en rendre graces à Dieu, & me plonger dans mes larmes, le susdit *Quelqu'vn*, contre toute apparence de raison, en bailla aussi tost vn'autre sans nous en communiquer.

Il auoit esté depuis peu introduit à la Cour, faisant parauant profession de Chirurgie plus que de Medecine : traittant les playes, & les vlceres de sa main, & autres semblables exercices. Et neantmoins nouuellement arriué, & placé en charge honorable, par quelque puissante faueur, il iouissoit encor de la grace, & du credit de la nouueauté, lors qu'il nous fut enuoyé à S. Germain en l'haye par sa Majesté.

En outre l'âge excedant soixante cinq ans, l'hōneur de sadite charge auec l'appuy de ses faueurs, luy dōnoyent vne merueilleuse licence d'authoriser, ou faire valoir ses opinions. Donc sans auoir égard à l'extreme debilité de l'Enfant, & à la reïteration de la Medecine, qu'il venoit de bailler : il va criant tout haut, qu'il n'auoit pas esté creu; que

le vray ſecours conſiſtoit en la ſaignee : que c'eſtoit manquer au deuoir, que la plus differer : & qu'ayãt ouuert de ſa main pluſieurs corps morts de ce mal, il auoit touſiours veu le Cerueau nager dans le ſang: & autres ſemblables propos d'artifice, tendans à troubler l'honneur d'autruy , en cas de mauuais ſuccés, ou qu'on s'oppoſaſt à ſon opinion. Le Sieur Hautin hõme fort ſçauant , mais modeſte, ſe trouue contraint d'y preſter ſon conſentement.

Ainſi fut il conclu à la ſaignee, contre noſtre aduis , & en quantité ſurmontant la raiſon: & plus adiouſté à cette violẽce , encor neuf clyſteres en ce méme iour, auec application de pluſieurs Ventouſes. Sur l'inſtance que nous faiſions de la debilité de l'Enfant, tant plus inſolemment il preſſoit clyſtere ſur cly-

ſtere, negligeant nos aduis,& n'alleguant autres raiſons que ſes experiences ſeules. Sur quoy vn Seigneur de qualité, y eſtant preſent, requis de nous aſſiſter contre telles fureurs, il s'en excuſe ſur la creance, que la Royne (diſoit-il) auoit audit ſieur *Quelqu'vn.* Auquel auſſi les Principaux domeſtiques de ce Prince applaudiſſoient, comme bien contents pour lors, de voir ainſi traitter leur maiſtre. *Il eſt dangereux de permettre tant de licence aux Medecins, deuant qu'être bien recogneus.*

Le lendemain inſiſtant derechef, ſur la ſaignee auec ſemblables proteſtations que deuant,& ſe ventant d'en auoir veu & guery pluſieurs autres: quoy qu'õ luy repreſentaſt au contraire, que tels remedes en la foibleſſe de ce petit corps auanceroient pluſtoſt la mort, que la

guerison : Il ne fit autre responſe, ſinon qu'il auoit ſaigné vn fils de Monſieur de Mont. beaucoup--- plus ieune, lequel toutesfois en eſtoit mort. Il fait donc ainſi opiniaſtrement proceder à la ſeconde ſaignee, en méme quantité que la pręcedente: & à l'inſtant onze ſangſuës aux Tempes, au front, & derriere les aureilles: & finalement vn Cautere ſur le ſommet de la teſte, dont s'enſuyuit encor aſſez grande perte de ſang, des veines de cette partye.

Si bien qu'en l'eſpace de 36. heures l'euacuatiõ du ſang fut de treize à quatorze onces, tant par les ſaignees, que ſangſuës, & par ledit Cautere: outre le nombre de dix clyſteres, auec les deux Medecines ſuſdittes, ſçauoir depuis le mardy ſept heures du matin, iuſqu'au mecredy ſept heures du ſoir: & mou-

rut ainsi à la minuit.

Sur la mort on se mit à blâmer le Cautere du col, qu'il portoit depuis deux ans, & dire qu'il ne purgeoit pas. Dequoy nos Ennemis se preualans en donnerent l'impression au susdit Seigneur qu'il estoit du tout bouché : lequel en porta peu considerément la parolle à la Royne, qui en fut tres affligee : iusqu'à ce que le temps en fit cognoistre la verité, à la confusion des Autheurs de la calomnie.

Leurs Majestez & tous les Medecins qui auoient veu ce Prince, l'auoient iugé incapable de vie : & depuis la mort en furent par la dissection du Corps, les causes assez manifestees au Cerueau. *Mais les sages ne laisserent pourtant de blâmer telles rudesses, comme temeraires, & trop dangereuses.*

RAPPORT DES MEdecins sur l'ouuerture du Corps de mondit Seigneur.

EN la dissection du Corps de feu Monseigneur frere du Roy, faisant l'ouuerture du Cerueau, fut premierement consideré l'Os de la teste, égalant en épesseur & durté, celuy d'vn homme de xxv. à xxx. ans. Et les sutures si fort reserrees qu'il ne s'en pouuoit esperer d'euaporation. Les quatre cauitez pleines d'eau, singulierement celle du milieu, d'vne eau moins claire, mais comme troublee, auec vne impression de noirceur au fond d'icelle. Qui fut iugé estre le vray siege, où consistoit la cause des accidens conuulsifs. Le Ceruelet non solide, ny affermy suyuant le naturel, s'émyoit aux doits en le maniant. Les pertuis de l'Apophyse

clinoïde, & de l'os appellé Crible, par où le Cerueau doit auoir la descharge naturelle de ses humidités, semblablemẽt du tout bouchés & reserrés. Si bien qu'à l'ocasion desdites humidités retenües, ce grand Cerueau excedant l'ordinaire du naturel, se grossissoit d'icelles: & de sorte que l'espace de son domicille sembloit par trop estroit, pour le libre exercice des mouuements d'vn si gros corps. Et plus pour les efforts requis à secoüer les humeurs corrompus, qui luy causoyent lesdits accidẽs. A Paris le xxvi. Nouembre. 1611. *Signé*, PETIT, HAVTIN, LE MAISTRE, BARDIN, HONORE, BERTELOT.



TRAITTEMENT d'vne Ophthalmie de Madame Chrestienne: neufiéme de Mars, 1613.

HISTOIRE II.

MADAME Chrestienne eut le commencement d'vne Ophthalmie le IX. de Mars: tout le blanc de l'œil teint de rougeur les deux premiers iours, puis vne soudaine defluxion, & tumeur aux paupieres: si bien que l'œil en demeura fermé neuf iours entiers: Exemt de douleur toutefois & sans aucune apparence de fievre. Nos remedes tendoyent donc seule-

ment à esteindre l'inflammation, & retenir la fluxion, ou en diuertir le cours par douces purgations, par clysteres, & topiques conuenables: & en promettions bien tost la guerison asseuree.

Quelqu'vn au contraire en mettoit l'issuë en doute, menaçant ores de quelque vlcere en la Cornee, ores d'vne taye, puis d'vne inuersion de palpebre, comm'il parloit, & finalement de la perte de l'œil, y proposant la saignee. Et se faisoient ces prognostications, non en la presence des medecins, examinans les choses par la raison, & y regardans de prés: mais en secret, & principalement aux craintiues, & apprehensiues aureilles des femmes. Les Charlatãs pour obliger les persõnes à leurs aduis & à leurs remedes, font grãd cas de peu de chose: appellans fieure continüe, vne

ſimple emotion: la toux, la raucité, ou quelque petit mal de gorge, leur eſt vne inflammation de poulmons, ou vne ſquinance: la ſimple douleur de coſté, vne pleureſie, ou inflammation de foye, & ne preſchent iamais que le mal-heur & le peril. *Soit pour auoir plus de part à la gloire de la gueriſon : ou reduire, & renger les malades du tout à leur volonté, par la crainte de leurs menaces.* Ainſi ceux qui font meſtier de remettre les Os, appellent cõmunement luxations, & fractures, les ſimples meurtriſſeures, & efforts des Membres.

Le mal diminuoit toutesfois, ſi bien que ſur le xvii. iour, l'ęuil malade ſe trouua reduit au Naturel, & à l'ęgal de l'autre, ſans rougeur & ſans humidité: Et en fut le rapport faict à la Royne en pręſence des Medecins, comme d'vn mal qui

n'estoit plus. Voyant donc le sieur *Quelqu'vn* ses iugemens confus; s'adresse de nouueau à la Dame de Monglat, luy fait accortement apprehender la Recidiue, si Madame (dit-il) n'est purgee à bon escient, & ordonne vn clystere pour le lendemain matin. Les Medecins n'ont pas accoustumé de contester pour vn clystere, & moins encore, lors qu'il est propose du plus Ancien: & prestent aussi par respect quelquefois leur consentement en choses plus importantes. *Combien que c'est le deuoir de remettre, suyuant la loy de la raison, toutes choses concernans la vie, à la liberté de la Consultation.*

Madame se defend dudit clystere, disant n'en auoir besoin: que son cuil se porte bien, & qu'Ell' a le vẽtre assez libre. Ladite Dame de Mõglat insistant au contraire, est pour le moins deux grosses heures à de-

battre ce different. Ce ne sont que pleurs & cris continüels, de sorte qu'il en falut venir aux effects des menaces. Ie me plains de ce desordre, que c'est augmenter le mal, & non pas le guerir : qu'il faloit prendre vn autre temps, pour dresser les Enfans à l'obeyssance. *Et que toutes les purgations de la Medecine, ne pourroient reparer le dõmage que nous causeroit ce torment.*

La rougeur donc, & la tumeur, retracent par tel moyen leurs premieres impressions, & nous reduisent au commencement. L'homme prend icy son temps, disant, ou faisant dire particulierement à la Royne que c'est par le defaut de la saignee, que ce mal est reuenu. Sa Maiesté Elle méme nous fait la proposition de ladite saignee : Nous respondons n'y auoir nulle Indication qui nous conuiast à cela : ni la

qualité du mal ; ni la fieure, ni l'inflammation, ni la douleur, ni la quãtité du ſang. Vn Enfant de ſept ans (diſions nous) ſi delicate, qui n'a que la peau ſur les os, & ſes veines des filets : la ſaigner pour vn mal de trois iours, ſans fieure, & ſans douleur ! Cela dit d'vne commune voix, fut auſſi approuué de la Royne.

L'Autheur de la ſaignee pourſuiuant ſes briſees, fait encor le mal beaucoup plus grand qu'il n'eſt, ne ceſſant d'en donner de nouuelles alarmes : iuſqu'à ce que ſadite Maieſté nous demanda encor vn' autre fois, ſi ladite ſaignee ſeroit point à propos ; Aſſemblés donc pour cela, les Sieurs Heroard, de Lorme, & Hautin auec nous, la iugerent tous inutile. Le ſur-lendemain, vous ſçaués (dit le Sieur *Quelqu'vn* à deux des ſus nommés) *que c'eſt*

que de la Cour, s'il arriuoit quelque accident de ce mal, on nous en ietteroit le croc en iambe. C'est l'intention de la Royne, qu'on ſaigne Madame Chreſtienne: & Elle me l'a ainſi commandé, ie le vous dis, comme voſtre amy & ſeruiteur. Il m'en parla auſſi à moy depuis en ſecret, en ces mémes termes. Et fut ma reſponſe *que ſa Maieſté auoit trop de diſcretion, pour ſe iouër ainſi de la vie de ſes Enfans. Et qu'en cas que la choſe vint à mauuais ſuccés, le commandement de la Royne, ne nous pouuoit rẽdre excuſables: mais bien qu'il en pouuoit dire ſon aduis en la Conſultation.*

Adonc vn de ceux qui iuſqu'à lors auoit plus contredit à la ſaignee, arriué qu'il fut en la Chambre, intimidé des ſuſdits propos, & au reſte extremement ſenſible à la Calomnie, pour l'auoir ſouuent experimentée: ie ſuis d'aduis (dit-

il tout haut) qu'on y employe toutes ſortes de remedes, & méme la ſaignée en cas de neceſſité. Et l'autre qui n'y auoit auſé conclure en conſultant, ſe porta ſemblablement à cet aduis. La ſaignée faitte, on publie en méme inſtant la gueriſon, friuolement imputee à ce remede. Comme ſi vne Ophthalmie formee, & deſia enracinee ſe laiſſoit veincre ſi ſubitement à vne ſimple ſaignee. *Telles menees ſont non ſeulement meſſeantes, mais indignes de gens d'honneur, & trop dangereuſes aux maiſons des Princes, dont la vie eſt ſi precieuſe.*

Auſſi iuſqu'au xx. de la maladie, nous auions donné ſix clyſteres, & deux purgations : outre leſquelles nous auions encor eu deux ou trois émotions de ventre naturelles. Et neant-moins deuant cette ſaignee, nous ne pouuions parer aux im-

portunités que cet homme nous faiſoit, de donner apres tant de purgations, clyſteres ſur clyſteres, mémement ſur les flux de ventre qui ſuruenoyent, diſant pour toute raiſon, qu'il faloit ſuiure le mouuement de Nature : *ſans conſiderer l'extreme imbecillité, & qu'il n'y auoit que trop de deſcharge.* Tant que la cholere, & l'impatience me firent éclatter, & demander ſi on vouloit point encor tirer les boyaux du ventre, pour en auoir la peau.

De fait la foibleſſe y eſtoit deſia grande, & auions eu vne ſelle toute de ſang, que luy méme auoit iugée vray flux dyſenterique. Dont me vint cet ombrage de penſer, que nos volontés de tous ne conſpiroyent pas egalement au deſir de la ſanté. *L'Auarice, & l'Ambition ſont de mauuaiſes conſeilleres, quand on peut eſperer quelque commodité du*

mal d'autruy. Dauantage les domestiques de la chambre commencerent tous à murmurer contre cette violence, & l'Enfant à crier bien haut, si on auoit point enuie de la faire mourir comme son frere : dont nous arriua le repos, & la guerison. *C'est vn grand bien aux Princes de faire Eux-mesmes le chois de leurs Officiers, & diligemment sonder les témoignages de leur suffisance, & de leur prudhomie. Car l'argent & la faueur introduisent aux maisons Royales beaucoup de gents qui ont peu de merite.*

FIEVRE CONTINVE *de la petite Madame, le 23. de May. 1613.*

HISTOIRE III.

LA petite Madame estoit arriuée à Fontaine-bleau le mecredy au soir 22. de May auec Monseigneur son frere: & le lendemain assaillie d'vne fieure continuë, accompaignee de Rheume, & grande Toux. La cause en fut imputee à la vehemence du Soleil, à la poussiere, & au labeur du chemin, qui auoient ainsi estonné ce petit corps, n'ayãt encor que trois ans & demy. Le Rheume versoit du cerueau force pituite dãs l'Estomach, dont Ell' eut tousiours le ventre

aſſez lâche, depuis le commencement du mal iuſqu'au neufiéme que nous eumes la Criſe de la fievre, par vne ſueur vniuerſelle : le Rheume perſiſtant neantmoins iuſqu'au vingtiéme.

Tout le cours de laditte Fieure ne furent que moiteurs : les accés au reſte tant inegauls, & les mouuemens ſi diuers, que nous eumes ſubiet de croire, qu'elle couuoit quelque Rougeolle, ou vairolle: dõt nous auions deſia eſté viſitez, en la fille de ſa gouuernante. Et pour cette conſideration, n'y employames autre remede, ſinon deux priſes de Bezoard : & le ſecond iour vn clyſtere refrigeratif. Comment que ce ſoit, Dieu nous en donna heureux ſuccés.

Nous fumes toutesfois fort ſollicitez de la purgation, & des clyſteres, qui euſſent indubitablemẽt

empesché l'effect desirable de laditte Crise. *La Nature se debauche aysement de ses bons desseins, dont il est requis beaucoup de prudence, & discretion au traittement des maladies.* Pour cela Hippocrate defend fort expressemẽt d'innouer chose quelcõque, lors que la Nature doit prẽdre son temps, soit à faire ses Pepasmes, ou ses excretions Critiques. Et mémes y apprehende les plus simples irritations. Il vault beaucoup mieux (dit il) se tenir lors en repos, ἡσυχίην ἔχειν. *Les ignorans s'imaginent, que la Medecine ne consiste, qu'aus deiections & saignees, instruments de beaucoup d'homicides : lesquels remedes ne sont que bons toutesfois, ès mains des sages Medecins qui sçauent le moyen d'en bien vser.* Pour ces causes, nous resistames aux purgations auec l'appuy des aduis des sieurs Heroard de Lorme & Mon-

talto: & fimes encor moins de compte de la saignee que proposoit le sieur *Quelqu'vn*, craignant (disoit-il) vne inflammatiõ de poulmons. Dequoy y auoit si peu d'apparence que chacun des autres, leur en cõmuniquant en particulier, ne s'en firent que sourire.

Il ne s'est iamais veu Medecin aymant furieusement le sang, comme cettuy-ci: & nourrissant cette fureur de vaines imaginations: de grande ferueur aux hypochondres, grand feu dans les veines, grande inflammatiõ de poulmons, & de foye, grande fievre continuë: & semblables termes propres à épouuenter les malades, & imprimer aux Consultans ses persuasiõs. Et ou il craint d'estre contredit, se haste de proposer vistement ses saignees, tout haut & deuant le monde, afin d'y mieux engager les autres

tresMedecins. *Car les jeunes ou ceux qui ont de la modestie, se trouuent par ce moyen priuez de la liberté de plus donner leurs aduis.* Aucuns toutes-fois plus resolus en sont venus souuent contre luy aux iniures, & iusqu'aux prises : chose qui n'a reüssi qu'à la honte de nostre profession.

L'occasion me conuie de representer icy cette auidité de sang, par vne histoire notable, de chose aduenuë à Fontaine-bleau, en ce méme temps que la petite Madame y estoit malade. Le fils du Lieutenant general de Chaumont en Bassigny, âgé d'enuiron 24. ans, n'ayãt qu'vn mal de dents, eut recours au sieur *Quelqu'vn* : il luy ordonna la saignee, & pour la premiere fois quatre bonnes palettes de sang. Suruenant vn mal de gorge, mal populaire fort commun pour lors, & qui

les Medecins eſtoient peu employés, il en fait tirer quatre autres palettes : puis diſant qu'il falloit craindre quelqu'inflammation de poulmons, encore huict palettes à deux fois : & ſe plaignant du Chirurgien qu'il ne rempliſſoit pas aſſés leſdites palettes. Ce Chirurgien ſe nomme Collet, reſidant audit Fontainebleau, hõme de cinquante ans, & d'honeſte reputation : Il reſpondoit donc, que ceſte quantité de ſang, luy ſembloit bien aſſés grande. Surquoy ledit ſieur *Quelqu'vn* tout choleré, *ce n'eſt pas à vous de vous en méler, ie ſçay ce qu'il faut : ſi c'euſt eſté mon propre Enfant, ie luy en euſſe tiré quatre liures dès le premier iour* : c'eſt à dire deux pintes. Et continua ainſi iuſqu'au ſeptiéme, de ſaigner inceſſamment, iuſqu'à neuf fois, mais les cinq dernieres ne furent que de trois palettes cha-

cune, faisant le tout trente & vne palettes: qui sont huict liures, ou quatre pintes de sang. Et mourut ce Ieune homme dans le septiéme iour. Il estoit neant moins palle de visage, & d'assez foible complexion. *Il est bien mal-aisé de subsister à telles éuacuations, faictes en si brief espace de temps: & aux plus grandes chaleurs de l'Esté.* Aussi sont elles sans exemple: & les plus grands saigneurs les tiendroient pour monstrueuses. *C'est vn mauuais secours de guerre, que celuy qui fait plus de mal, que ne feroit l'Ennemy.*

En ce méme tẽps pour vne simple tierce Intermittente, & dont les accés n'obligeoiẽt pas le malade de garder seulement la chambre, luy ayant tiré à la premiere veuë quatre palettes de sang, il se preparoit le lendemain à reiterer la saignee, en pareille quantité. Surquoy s'excu-

sant le Gentilhomme, de se hazarder ainsi pour si peu de mal: *Et que voulez vous faire de tant de sang*, (dit le sieur *Quelqu'vn*) *vous voila bien delicat : vous en auez plus de trente liures dedans les veines*. *C'est beaucoup*, respond le malade, *mais nous viuons de cela*: Et neantmoins il s'y accorda en fin par respect: toutesfois craignãt de s'y trop engager il preuint la visite de son Medecin, & ne s'en fit tirer que deux petites palettes, en imputãt la cause à quelque foiblesse suruenuë en le saignãt Le Gentilhomme estoit au sieur Marquis de Myrebeau. Tabourot Iardinier du Roy, mourut en méme temps par semblable violence: Et le sieur de Madurant de la Force, tost apres au mois de Nouembre, en partie par les saignees & par l'importunité des purgations, sur le point de sortir la vairolle. *Il faut à*

bon eſcient ſonder la capacité & autres qualitez des hommes, deuant que leur fier vn ioyau ſi precieux, que celuy de la vie.

MALADIE QV'EVT Monſeigneur Frere du Roy, le 22. de Septembre 1613.

HISTOIRE IV.

MOnſeigneur eut vn accés de fieure le Dimanche 22. de Septembre : commençant à 4. heures du ſoir par vne fort petite & preſque inſenſible froideur aux extremitez, & quelques bâillements. La chaleur y arriuoit auſſi toſt moderee, & amenãt auec ſoy vn doux ſommeil, qui le tenoit toute la nuit

en repos. Leué à l'ordinaire, il passoit la iournee comme en pleine santé: à courir, iouër, se tenir sur pieds, sans se lasser depuis le matin iusqu'au soir: l'appetit semblablement au naturel, & le reste des actions. Les accez retournerent tous les iours reglément à la méme heure, le lundy, mardy, & mecredy, sans autre changement, sinon vn panchement de col sur l'épaule gauche, aux deux derniers accez: symptome qui donna l'alarme d'vne conuulsion, ou d'vne squinance. Mais la soudaine resolution de ce mal, fit tost cognoistre, que ce n'estoit qu'vne vapeur.

La saignee mise en auant le mardy au soir, fut puis reiettee comm' inutile: & au lieu d'icelle vne purgation le surlendemain, qui arresta le cours de ceste fieure, iusqu'au 14. de la maladie, que nous eumes le 5.

accez : & le 6. & dernier fut le 17. puis le 28. parurẽt quelques grains de petite vairolle au visage, au col, aux épaules, aux reins, & sur le ventre, enuiron 25. petits grains, qui se resolvoient, & deseichoient en naissant. Dont la disposition de Monseigneur a depuis esté beaucoup meilleure, & plus asseuree.

Leurs Maiestez estoient lors à Fontainebleau, lesquelles nous tenions de iour à autre fidelement aduerties de toutes choses : appellans ce mal, *fieure de Rheume, Erratique, & intermittente*. Ses interualles au reste, si tranquilles, & auec telle integrité de toutes actions, qu'il n'y paroissoit que santé. Et sur ceste asseurance, que nous en donnions tous d'vne commune voix à la Royne, Elle se resolut de faire trãsporter mondit Seigneur à sainct Germain pour y changer d'air.

Mais depuis les cinq & sixiéme accés qui se presenterent, comme nous auons dit, le 14. & 17. iour, combien que mondit Seigneur iouyssoit de la méme integrité que deuant, de toutes les functions de saine disposition, auec ses exercices ordinaires : ie ne sçay sur quel fondement, quelqu'vn de nous changea d'opinion, disant la fieure estre continuë. Lequel bruit rapporté inconsiderement à la Royne, la mit en apprehension. Elle y enuoya donc quelques Seigneurs & autres personnes qualifiees, pour s'en asseurer.

Plusieurs toutesfois y voyans si peu d'apparence de mal, commencerent à dire, que c'estoit chose faicte à la main, pour ne sortir de Paris : car on craignoit que si nous allions à S. Germain, ce ne fust pour tout le reste de l'Hyuer, &

possible pour encor plus long tẽps. Dauantage, il se disoit, *que les Medecins faisoient volontiers les maladies perilleuses, pour y auoir plus de gloire.* Mais que tels artifices n'estoient bien seans à gens d'honneur, & ayans le serment au seruice des Rois. Que c'estoit aussi trop mal à propos trauailler de soucy l'Esprit de la Royne.

Nous auions neantmoins escrit à sa Maiesté, que le seul cours de ventre suruenu le 9. de la maladie, estoit bastant, pour guarantir le malade, sans y employer autres remedes, sinon de nous munir, comme nous auions desia fait, par choses cordiales, contre la petite vairolle que nous doutions, & par le regime de viure. Car pour estre nos opinions differentes, touchant la vraye qualité de ceste fieure, nous ne laissions d'estre bien vnis quant aux remedes.

Mais quelques Medecins qui eſtoient à Fontaine-bleau, deſireus de paroiſtre, & faire les entendus, en voulans dire chacun leur aduis, en parloyent, comme Aueugles des couleurs, ſans voir ni le mal, ni le malade. Et propoſoient les vns la ſaignée, les autres la purgation, ou toutes les deux enſemble, pour (diſoient ils) en oſter les racines : augmentans par tels mauuais diſcours l'apprehenſion de ſadite Majeſté. *Odieuſe ambition, à ſe ioüer ainſi abſens de la vie des Princes, ſur les fondements incertains de ſimples imaginations.*

Car la ſaignee fut condamnee derechef vnanimement par la conſultation qui s'en fit à l'arriuee de la Royne : & la purgation y eſtoit grandement ſuſpecte: d'autant que le ſuſdit cours de ventre qui duroit encore ſuyuãt noſtre deſir, & ache-

uoit heureusement l'œuure de la guerison, en pouuoit estre débauché: & retirée au dedans sur les parties nobles, la corruption de l'humeur que la nature auoit désia releguee à l'habitude, & parties externes: En quoy il n'y alloit riẽ moins que de la vie. *Le Medecin qui s'oppose aux desseins, & bons mouuemens de la Nature, est aussi peu digne de ce nom, que celuy qui soubs pretexte de la secourir, l'égorge par la violence des euacuations, sans considerer la portee de ses forces.* Pour cela disoit tres-sagegement quelqu'vn d'entre nous, que tel ne pensoit que battre, qui tuoit en effect: Priant la Compagnie de laisser les choses en l'estat, sans y rien changer, ni troubler par nos remedes, puis que le tout alloit bien. Et ne differa neant-moins ce personnage de prester son consentement à la Medecine derniere, qui

fut seulement trois jours deuant que sortir la vairolle, mais plustost par complaisance, que de franche volonté. Car si la Nature se fust lors relâchee, comme souuent elle fait pour peu de chose, le succés en pouuoit estre fort dangereus. *Il faut bien meurement digerer les conseils de telle importance*, en sonder particulierement & à loysir les raisons de plusieurs aduis, par ceux à qui l'affaire touche de pres: & ne s'en arrester à vne seule opinion.

Se garder au reste des petites subtilitez de Cour. Aucuns proposeront vn remede, encor qu'en leur conscience ils ne le jugent pas necessaire, pour en cas de mauuais succés, auoir subiet de dire *qu'on n'a pas suyui leur aduis*. Oubien ils le bailleront sur le temps des Crises, *afin de s'en attribuer la louange*: Mais au hazard des pauures malades, &

de rendre les maladies mortelles, ou incurables. Il s'en est veu, qui apres auoir indignement precipité vn Enfant de maison, par saignees & purgations excessiues, & rendant l'Esprit soubs l'œuure de cette violence, combler ce crime d'vne autre espece d'homicide, par vne calomnie contre l'honneur d'autruy : nonobstant qu'il y auoit des causes assez apparentes pour en couurir aucunement le scandale: garentir les Parents du regret, & conseruer l'innocence des gents de bien. Se defendre (di je) de telles, & autres semblables ruses des Charlatãs, & laisser aux Consultãs la liberté egale: *Pour ce que les foibles ames se portent bien souuent par complaisance, aux pires opinions.*

Icy on obiectera, qu'il y a trop de peine d'accorder les Medecins aux grandes consultations: s'addonans

pluſtoſt à la vanité de quelques mauuais diſcours, qu'à la ſanté du malade. Diſcours auſſi enflez que groſſes montagnes, pour n'enfanter que des ſouris: Diſcours à l'enuy à qui ſera le plus ennuyeux, ou plus ridicule: Et concluans bien ſouuent le contraire de ce qu'ils pretendoient. Car vous diriez qu'ils n'ont autre deſſein que de ſe faire moquer d'eux mémes, & de ceux qui les eſcoutent, en faiſant voir par oſtentation, comme petits Enfants de College, qui dira le plus de Latin, ou tiẽdra plus long temps la compagnie: pour ne conclure qu'à vn ſimple clyſtere, & ſouuentesfois rien du tout, en l'eſpace de trois, ou quatre heures de temps.

Mais on peut empeſcher ce deſordre, en reduiſant les Cõſultans, au point principal de la deliberation: comme font les Iuges à l'en-

droit des Aduocats, quand ils leur crient inceſſamment, *venez au point:* lors qu'ils les voyent égarer du ſujet de la cauſe, par vaines digreſſiõs, ou diſcours inutiles, & qui ne font ſinon occuper le temps. Si la queſtion eſt touchant la ſaignee, declarer brieuement les raiſons qui la fauoriſent, ou la reiettent: en quel temps elle ſe doit faire, de quel coſté, de quelle veine, & en quelle quantité. Semblablement touchant la purgation, ſi elle eſt neceſſaire, ou non: de quelle ſorte de medicament, quand, & comment: ſans extrauaguer dauantage aux paroles perduës.

Le premier propos des Ignorans arriuez prés des malades, n'eſt que de purger, ſoubs prætexte de les ſecourir promptement, ou præuenir le mal, comme ils en parlent. Et toutesfois il y a plusieurs maladies, où il ne faut

point purger du tout: & en d'autres les purgations tuent les personnes, si l'humeur n'est preparé, cuit & maturé comme il appartient. *Les purgations* (di-ie) *donnees en la crudité de l'humeur, tirent le mal en longueur, & le rendent incurable, ou mortel.* Elles seront bonnes auiourd'huy, & causeront la mort le lendemain, & ainsi au contraire. *Concocta* (dit Hippocrate) *medicari, & mouere, non cruda.* Et Galen sur cét Aphorisme: *purgare nefas est nisi in* ὀργασμῷ, *vel* πεπασμῷ *humoris. Quo enim tempore Natura morbificis causis opprimitur, adestque humorum cruditas, nihil salutariter moueri potest.* Car les humeurs interieurs des veines & des parties nobles ont leur maturation, ainsi que les Abscés ou Apostemes: hors laquelle, il est infiniment plus dangereus de purger, que d'ouurir lesdits Apostemes en

leur crudité : *Faute brutale, & digne de punition.*

TRAITTEMENT d'vne autre maladie, qu'eut Madame Chrestienne, le xiv. Octobre 1613.

HISTOIRE V.

ELLE se trouua saisie d'vne fieure continüe, le 14. d'Octobre, sur les deux à trois heures du matin : auec les symptomes ordinaires, douleur de teste, & de reins, inquietude, grande alteration. L'opinion de la vairolle, fort commune pour lors, tint en surseance tous autres remedes

euacuatifs, ſinon vn ſeul clyſtere, baillé le lendemain. Mais les choſes cordiales refrigeratiues n'y furent épargnees : & plus le troiſiéme iour, vne priſe de Bezoard, ſeulement quatre grains. Vne grande rougeur vniuerſelle parut le ſoir ſur tout le corps, & ſur les membres: rougeur d'eſcreuice cuitte, & dans laquelle aucuns s'imaginoyent de voir deſia briller les premieres pointes de laditte vairolle, tenüe par eux pour indubitable.

Sur cette creance, on fait entendre à la Royne, que la ſaignee y eſtoit ſingulierement requiſe, contre les ſquinances, & autres inflammations ſuruenans ordinairement à cette maladie : accidents où conſiſtoit tout le danger: & que c'eſtoit le ſeul moyen de s'en garentir. Pourueu, diſoit-on, que laditte ſaignee ſe fiſt vn peu deuant, ou ſur

le point des eruptions. Car d'attendre qu'elles paruſſent, l'occaſion n'y eſtoit plus. Ainſi ſa Maieſté receut l'impreſſion de ce diſcours, qui auoit quelque apparence de raiſon: Et ceux qui ſemblablement s'y trouuerent preſens.

La choſe miſe le lendemain matin en deliberation, & conſultee entre nous: il fut dit, que la ſaignee y pourroit auoir lieu, en cas de plenitude, & grande abondance de ſang, ſurchargeant la Nature, ou empeſchant la liberté de ſes mouuements critiques. *Entant que la nature allegee par tel moyen du fais qui la preſſoit, ſe trouuoit non ſeulement plus forte, mais auſsi plus prompte à chaſſer dehors ſes excretions.* Mais qu'à l'egard de ce petit corps en l'âge de ſept ans, il ne ſe pouuoit eſperer autre fruit de la traitte du ſang, ſinon d'accroiſtre le mal, & prouoquer le

danger par l'interruption de l'œuure de la Crise.

Laquelle se presentant si opportunement, l'issuë n'en pouuoit estre que tres-bonne : Comm' aussi la fieure en estoit desia fort moderee. Dauantage que les Enfans abondoyent plus en pituite, & en crudité que non pas en sang: pourquoy la saignee ne leur estoit aucunement conuenable : & moins encor sur vne crise. Que ce seroit retirer l'humeur corrompu, trop mal à propos, de l'habitude au dedans des grands vaisseaus, & sur les parties nobles, & contreuenir criminellement, à la loy de nostre profession, defendant de rien innouer, ny remuer, en l'action des Crises. Et que l'excretion de cette rougeur n'estoit de moindre importance que la sueur: durant laquelle il falloit auoir les mains liees. Le der-

nier Opinant approuua donc les raiſons ſuſdittes par vn fort beau diſcours, pour conclure neantmoins tout le contraire, & ſuyuant l'aduis de la ſaignee. Mais ſur le point d'en venir à l'effect, deux heures apres, il reuoqua ſon opinion, de ſorte qu'il nous pria bienfort inſtamment de differer laditte ſaignee: pour auoir trouué (diſoit il) cette fieure du tout remiſe. Et ainſi ſe paſſa le reſte de la iournee, iuſqu'au lendemain, qui fut le cinquiéme iour.

Vn Perſonnage de qualité me vëit reprocher particulieremẽt dés le matin, que i'auois empeſché la ſaignee, & fait changer la reſolutiõ, qui en auoit eſté priſe le iour precedent: & qu'il y alloit de la vie de Madame. Ie comprenois aſſez la conſequence de ce propos, le receuant toutesfois ſelon le reſpect que

ie deuoys à l'autheur d'iceluy : & l'attribuant plustost à l'erreur de l'impression qu'on luy en auoit baillee, que non pas à sa mauuaise volonté. *C'est trop aymer les amis, que d'épouser leurs opiniõs, au preiudice de la raison.* Et fut neantmoins la response, qu'il y auroit beaucoup moins de mal, de saigner ce iour là que plustost, en cas que la compagnie le iugeast ainsi necessaire: dont ie ne lairroye d'en dire encór franchement mon aduis.

Entrés en la chambre de la Princesse, nous la sollicitons de prendre vn bouillon. Elle ne l'ayant point agreable, feint d'auoir mal à la gorge pour s'en excuser: pour ce (dit-Elle) que i'y ay vn peu de peine, non pas en aualant, mais seulement apres auoir aualé, comme si quelque chose m'y piquoit. Sur le vent de cette plainte on fonde aussi

toſt vne inflammation de gorge, vne ſquinance toute formee, & force diſcours concluans à la ſaignee. Sur quoy nous ne peumes autre choſe, ſinon de proteſter, que l'on moderaſt donc l'euacuation, entant que le ſang pechoit plus en qualité, que non pas en quantité. *Et que nous auions beſoing de toutes les forces de la Nature pour le combat de la Criſe*: Et ainſi n'en fut tiré que trois onces.

Peu apres Madame aduoüa n'auoir eu aucun mal de gorge, comm' Elle fit aſſez paroiſtre en dinant: & auoir mieux aymé qu'on luy tiraſt du ſang, que de prendre dauantage de bouillon, & en eſtre plus importunee. Dont pluſieurs eurent ſubiet de rire, voyans nos remedes ſi mal aſſis. Remedes honteus, & ſans cognoiſſance de cauſe, pour des maladies qui n'eſtoient

qu'en imagination. *Et* disoit on, *que feront ils aux particuliers, puis qu'ils se iouent ainsi de la vie des Princes? Il n'y auoit ni squinance, ni vairolle, & s'ils n'ont pas laissé de les guerir.*

Incontinent apres le diner suruient vne moiteur vniuerselle, & à l'issuë d'icelle les viues rougeurs changees en liuides. Comme si la chaleur naturelle eust du tout abādōné les parties de l'habitude. Occasion de murmurer encor de noueau, & blamer la saignee. Aussi auoit on à craindre, quelque Recidiue calamiteuse de l'imperfectiō de la Crise: ou bien quelqu'autre mal, pire que le premier. Ce que nous éprouuâmes le xviij. iour par vn tres mauuais flux de sang, duquel nous parlerons cy apres.

Deuant qu'entrer par les Medecins sur les discours scholastiques,

&

importe grandement, *qu'ils ſoient bien d'accord entr'eux de ce qu'ils ont à deliberer, & en ayent les reſolutions bien arreſtees.* Et le faire ainſi par vne ſecrette & libre communication, à cauſe de la honte de ſe departir de leurs opinions: *ſur leſquelles bien ſouuent ils voudroyent mourir*, preferans leur vanité au ſalut des pauures malades. *Ne faire iamais au reſte le mal plus grand qu'il n'eſt*, de peur de nous obliger aux grands remedes: Et ne croire legerement aux plaintes des Enfans à qui la crainte, ou la mignardiſe font dire ſouuẽt beaucoup de choſes, qui ne ſont nullement en effect.

DYSENTERIE ſuruenüe à maditte Dame, le 1. Nouembre. 1613.

HISTOIRE VI.

LE XI. iour de la fieure, madame s'en trouua du tout exemte, par l'exhalaiſon des rougeurs ſuſdittes, par la ſueur, & la concoction de l'humeur. Mais le 18. qui fut le 1. de Nouembre. il ſuruint vn flux dyſenterique bien fort cruel, des matieres, ou mauuaiſes qualités reſtees de l'imperfection de la Criſe, ainſi comme les plus ſages le iugerent. *Nam ex morbis poſt eorum iudicium reliquiæ ſuperſtites, recidiuas facere cõ-*

sueuerunt. Ou Hippocrate entend principalement les impressions de certaines crudités delaissees au dedans, dont la chaleur naturelle n'a peu cheuir par son impuissance. Elle les cuit toutefois auec le temps, les prępare, & en fait la descharge peu à peu, ou sensiblement par excretion manifeste, oú insensiblement par simple transpiration. Et depend cet ęuure proprement de la Nature seule, & de l'efficace de sa vertu.

Plusieurs s'abusent donc grandement de penser, que l'imperfection d'vne Crise se puisse accomplir par les purgations ordinaires, lesquelles communement ne font qu'affoiblir, & plustost retarder la guerison que l'auancer. *Il ne faut rien innouer, ni remuer*, dit le méme Hippocrate, *sur les iugemens absolument desia*, & *entierement*

acheués, ni sur ceux qui sont encor au cours de leur perfection : & defend là dessus non seulement les euacuations des Medecins, mais aussi toutes sortes d'irritations. Lesquelles pour legeres qu'elles soyent, il y apprehende comme fort suspectes. Tel estoit guery du tout, qui s'est veu reduit au tombeau, par le trauail d'vne medecine, donnee hors de propos & de necessité, soubs pretexte de nettoyer les choses restees : oubien en est demeuré languissant l'espace de six semaines deuāt que s'en remettre. L'importance de la chose m'a si long temps arresté sur cette digression : *pour faire voir combien est à craindre le secours de l'ignorance.*

Or fut le commencement de cette Dysenterie, que nous auions dit, de six deiections, pour la premiere nuit : c'est à dire simples, &

vains efforts sans autre matiere, sinon quelque morceau de pituite, tout blanc : le lendemain autres semblables infinies épreintes, & le phlegme desia teint, & rougissant: le 3. iour des racleures d'intestins toutes sanglantes auec douleurs extrémes, & le bassin demandé en la nuit seulement, plus de trente fois. Lors vnanimẽt conclu à la saignee: qui ne fut que de 4. onces, remede commode pour la diuersion du sang, & conuenable aux grandes douleurs. Et gagné en méme temps sur la Princesse, par le moyen de sa Nourrice, de luy faire vser d'huyle d'amandes douces auec l'eau rose.

La Nourrice feignoit accortement d'auoir peur que la chose ne vint à ma cognoissance: disant que les Medecins ne parloyent iamais que de medecines, pour degouster les malades : mais qu'ils seroyent

bien honteus de la voir demain guerye. Et ainsi luy en fit prendre secretement bonne quantité, & si à proposque les excrements en eurent leur descente plus libre, & sans peine: gris, iaunes, noirs, tannés, & méles de sang, coulans auec facilité iusqu'au neufiéme iour, qui fut la guerison.

Le quatriéme iour, durans encor les épreintes, & les douleurs, consulté sur le soir auec les Docteurs de Paris, toutes les opinions conspirerent indifferemment à la purgation, discordans toutes-fois pour la forme du medicament. Vn des Anciens auoit protesté contre l'vsage du sené, approuué neantmoins de tous les autres: afin de seruir de pointe à l'action de la Rheubarbe, iugee trop lente pour descharger assés promptement selon nostre desir, le fais retenu des

matieres. La contradiction trop accompagnee d'animosité : dont le bruit r'apporté à la Royne iusqu'à Fontaine-bleau, fut cause de priuer nos conseils de deux doctes personnages, qui s'y estoyent fort honestement, & dignement comportés.

Ce ne fut sans penser par aucuns, que l'Autheur du bruit voyant la chose flotter en incertitude, pretendoit en cas de danger, se mettre à couuert par cet artifice : Oubien en tirer quelque gloire, le mal reüssissant à bonne fin. Car aussi s'en fit il force discours par ses amis, attribuans à luy seul le salut de la Princesse, pour s'estre ainsi opposé à l'aduis commun de tous les autres.

Mais la verité me contraint icy d'aduouer, qu'il ne se peut esperer d'vn medecin plus de bõne assistãce, de fidelité, & de franchise, que

ce Perſonnage nous en a touſiours rendu pour le ſeruice de Meſſeigneurs.

Ie ne laiſſe donc de faire apprester la medecine pour en prendre l'ocaſion à quelqu' heure de la nuit, ſelō qu'il auoit eſté reſolu. L'exemtion des douleurs, & la liberté des excretions nous endorment ſur le baſſin. Ie prefere ce repos à tout autre ſecours, craignant de le troubler : & diſant que les conſiderations de purger n'y auoyēt plus de lieu. La compagnie reuenüe le matin à la viſite, approuue ce que i'ay fait, & pluſieurs m'en remercient en particulier : ſi que depuis il ne ſe parla plus nullement de purgation: & retourna heureuſement la Santé de madame ſans autres remedes.

La Nature eſt changeante, & en perpetuelle action, de ſorte qu'elle demeure fort peu en vn méme

estat : chose qui tient en grande incertitude les resolutions des medecins. Et notamment de ceux qui ne se donnent pas le loisir de contempler meurement les conditions ou qualités, & les temps des maladies, ni les progrés des Pepasmes. Ie di des MEDECINS, pour ce que les Charlatans ont peur qu'on ne leur impute à ignorance la reuocation de leurs aduis. Mais aussi est il mal seät aux autres de pręcipiter si fort leurs iugemens, pour s'en departir deux heures apres, ou du soir au matin. Il vaut mieux tarder que trop auancer. *Ceux qui courent à l'Ennemy sans recognoistre, sont subiets à la repentance, & d'estre tenus pour temeraires.*

Nous auons veu vne compagnie des plus qualifiez Medecins de la France, persister quatre iours en la resolution d'vne Medecine pour

vn grand Prince : & neantmoins louer tous les matins la prudence de l'Ordinaire, le remercians de iour à autre pour l'auoir differee : iusques à ce qu'vne heureuse Crise deliura le malade le xiiij. iour. Il n'y a point de doute que la Crise pouuoit estre empeschee par la purgation, & consequemment la personne du Prince au dãger de la vie.

Ce fut rendre la vie à Madame Chrestienne, que de rompre le dessein de la saigner, sur l'euaporation critique de ses rougeurs : & puis derechef la remettre au hazard en la saignant le lendemain, sur vne vaine imagination de vairolle, & de squinance. Aussi la purgation ordonnee à monseigneur frere du Roy en vn Cours de ventre, & sur le temps de sortir la vairolle, fut grandement suspecte de luy causer vn mauuais effect. Comme sembla-

blement la saignee estoit à craindre en la personne du Roy, sur le point d'vne Crise de sueur, si le premier Medecin de sa Majesté n'eust paré à ce coup par sa prudence.

C'est vn grand biẽ d'auoir vn Medecin prés du malade, pour effectuer les cõseils, qui ait le iugement de surseoir les remedes selon les occasions : & la resolution de preferer le salut des hommes à toutes autres considerations. Car plusieurs apprehensifs de la calomnie n'ausent manquer à ce qui a esté arresté par vne consultation, de peur d'estre blamez en cas d'inconuenient. Considerans la malice communement prattiquee par les Medecins de se preualoir trop volontiers de l'ignominie, & du mépris d'autruy. Mémes il y en a de si subtils, qui ordonneront multitude de remedes pour subiet d'excuse, qu'on n'a

pas bien accomply leur ordonnance.





AVTRE FIEVRE continüe de la petite Madame. 3. d'Auril, 1614.

HISTOIRE VII.

LE 27. de Mars, vne ſoudaine defluxion luy tomba ſur les deux yeus, en telle abondance, que l'eau en couloit de toutes parts: & ne dura ce grãd cours d'humeurs qu'enuiron l'eſpace de 24. heures, ſans douleur, ſans inflammation, ſinon la ſimple impreſſion de quelque rougeur, qui en reſta dans l'œuil gauche. Pour l'application n'y fut employé que l'eau roſe, remede propre à fortifier la partye, & reſou-

dre doucement l'humeur croupiſſant en icelle. Et quant au reſte, la grande facilité du ventre nous fit contenter de deux clyſteres, pour le ſoulagement du Cerueau, iuſqu' au ſixieſme iour: que nous luy baillâmes vn'infuſion de Caſſe, & de Manne, le pois de ſix drachmes des deux enſemble.

La purgation en fut moderee ſuiuant noſtre deſir, de trois deiections aſſes grandes, auec quantité d'humeurs, & plus deux legeres ſemonces du baſſin. Dont ayant l'vne des femmes de chambre rapporté au ſieur Montalto, qu'il n'y auoit eu que trois ſelles: & que l'ordinaire de maditte Dame eſtoit de ſe preſẽter autant de fois, il fit precipitamment cette concluſion en ſoy méme, de bailler encor vn'autre plus forte Medecine, & en declare ainſi ſon aduis à la Royne. De quoy ad-

uerti, ie fais entendre la chose à sa Maiesté bien verifiée par le témoignage de l'Apothicaire : *& comm'il importoit grandement de retourner si soudain aux purgations à l'endroit de personnes si delicates.*

Aussi faut-il estre plus fin és choses de consequence, & ne s'en arrester legerement à la premiere langue sans bonnes cautions : Ce n'est pas pour negliger le témoignage des femmes, y en ayant beaucoup toutefois qui *ayment mieux asseurer des incertitudes, que se priuer du contentement d'en dire leurs aduis.* Mais combien plus est à preferer celuy des hommes, en ce qui est de leur profession, & de leur cognoissance! Aucuns exercent ainsi leurs vanités par telles ruses : *Et pour faire les bons valets, feindront quelquefois d'apprehender qu'on change les Ordonnances : ou accuseront*

quelqu'vn d'auoir fait reuoquer les Opinions des Consultans, lors qu'ils voyent leurs aduis reiettés, ou des-aduoués.

Sur cette contention de repurger, arriue le viii. iour, vne fieure continüe, qui fut le mecredy au soir: dont le Ieudy matin on propose la saignee. La chose est remise au leuer de la Royne, pour en deliberer auec les autres Medecins de sa Maiesté. Le Sieur Montalto demeuré seul de son opinion, la remet le soir en auant auec asses de vehemence, & y attire le consentement du Sieur Petit. Les autres en plus grand nombre, insistent au contraire, que l'opportunité n'y estoit point: aussi n'eust il esté à propos de saigner sur l'entree de l'accés. Quoy donc! n'est il pas bon de tirer du sang aux fieures? *Nous ne disons pas que non: mais bien que c'est temerité de le faire hors le temps,*

& l'occasion : sur des mouuements Critiques, sur des sueurs, ou des rougeurs qui s'exhalent, & sur toutes autres excretions. Que c'est (di-ie) *hazarder la vie des malades, & non pas guerir les maladies. Rien* (disoit Platon) *ne peut estre bien fait, si non ce qui se fait au point de l'occasion, sage maistresse des actions.* De méme faut-il beaucoup de discretiõ à choisir aux malades, les heures conuenables des repas & de la nourriture.

Le vendredy se presente vne sueur, messagere de la Crise pour le lundy v. de la fieure : laquelle Crise ne manqua point, par vne autre sueur vniuerselle suyuie de flux de ventre. Les Autheurs de la saignee en continuelle inquietude, font ce qu'ils peuuent, pour en dõner l'impression : mais en vain à lendroit des autres Medecins, persistans constamment en leur premier aduis. Ils s'adressent donc aux fem-

mes de chambre, ils les alarment, que Madame eſt pour en mourir, ſi on ne la ſaigne: & autres tels propos aſſes mal ſonnans, & de treſ-mauuaiſe conſequence. *Il vaudroit bien mieux ne ſe haſter point tant d'ordōner des remedes, que ſe donner tāt de peine pour les faire valoir ſi cherement.*

On s'aduiſe encor d'vn autre expedient, de faire entendre à la Royne, que le Sieur Hautin s'eſtoit vanté qu'Elle fuſt deſia ſaignee, ſi c'euſt eſté ſon Enfant: inuention toſt apres publiquemẽt cōuaincüe de menſonge, tant par la propre bouche dudit Sieur Hautin, diſant tout haut, *il n'en eſt rien*, *cela eſt faux*, que d'autres perſonnes dignes de foy. Scandale qui fit rougir tous les Aſſiſtans: de voir des gents de tel âge faire tant de bruit & de menees, & pour la vanité d'vn' Opinion hazarder ainſi la vie d'vn

Enfant si pretieus. Il fut dit dauantage que le Sieur le Maistre s'estoit accordé à laditte opinion, pour auoir dit, qu'il eust iugé encor plus raisonnable de tirer vn peu de sãg, que non pas de redoubler la purgatiõ comme on l'auoit proposee : sans toutes-fois qu'il approuuast ni l'vn ni l'autre de ces deux remedes.

Puis le lundy que l'œuure de la Crise s'acheuoit heureusement, auec les signes manifestes du *Pepasme*, tant aux vrines, que autres excretions : Brief sur l'esperance indubitable d'vn'entiere victoire, par des crieries sortans les bornes de la modestie, on allume plus que deuant la contention de la saignee.

Il est neant-moins conclu, que l'on se contenteroit encor d'vn clystere pour ce iour là, & de quelques applications refrigeratiues, afin de

temperer la chaleur qui pouuoit re-ſter de la fieure. Si non que l'vn de nous, arriués que nous fumes deuant la Royne, pour luy en declarer la reſolution : changé tout ſoudain, donna ſon conſentement en faueur de laditte ſaignee. Et lors ſa Maieſté ſelon ſa grande prudence, & admirable moderation, *il eſt raiſonnable* (dit Elle) *d'y garder la pluralité des voix.*

Le pauure petit bras eſt piqué ſans effect : les veines toutes decheües, & épuyſees par les ſueurs, & le flux de ventre : le Chirurgien refuſe de s'y hazarder dauantage. Mais craignant que la Princeſſe gueriſt trop à ſon ayſe, ou pour euiter la honte d'vne riſee, On crie, *qu'il en faut reſolument*, *qu'il faut du ſang*: & au defaut de la lancette, mettent en auant les ventouſes, & les ſangſües.

Ce que voyant le personnage qui venoit d'y prester son consentement, ensemble l'aigreur, & l'animosité: *Et quoy* (dit-il) *s'il n'y a point de veine, qu'y voulez vous plus faire?* Et se iette ainsi hors de la châbre, n'y pouuant plus patienter, ni attendre la fin de cette actiõ. Homme paisible, & de grande franchise, à se departir librement de soy méme, pour se ioindre à la meilleure opinion, & au bien de la santé.

En fin on essaye l'autre bras, & en est tiré lentement iusqu'à trois onces, & demie. L'vn des Contendans tenant la palette, *est aperceu riãt de la ioye de leur victoire:* rire qui fut iugé inciuil, en chose tãt serieuse. Et insatiable du sang, auoit desia changé la palette en intention de la remplir comme l'autre: sans considerer le grand labeur de la Crise, le flux de ventre, & l'extreme debilité

qu'on repreſentoit d'vn Enfant de quatre ans: Ocaſion de s'ebahir du peu de iugement, & de murmurer par les aſſiſtans: Mais beaucoup plus ſur le point de la defaillance, auec vne moyteur vniuerſelle: que tous d'vne voix ſe mirent à crier, que c'eſtoit traitter les Princes en païſans, & leur couper la gorge. Qu'on ſe contentoit bien de tirer trois palettes de ſang pour vne fois, aux plus robuſtes païſans, & qu'on en vouloit tirer deux à vn Enfant ſi petite, & ſi delicate, ſur vne Criſe, ſur des ſueurs, & ſur vn flux de vẽtre. *Que c'eſtoit trop ignorer les proportions.*

On ne laiſſa pourtant d'employer incontinent les Amis à publier la gloire de ce grand ſecours: *les vns y prenans plaiſir, les autres diſans, qu'il eſtoit bien ayſé de guerir les malades, ou il n'y auoit plus de mal.*



DE LA NAISSANCE *& nourriture de feu Monſeigneur d'Orleans.*

HISTOIRE VIII.

IL naſquit à Fontainebleau l'an 1607. & le ſeiziéme d'Auril ſur les onze heures de nuit, qui eſtoit le lundy, lendemain de Paſques. Baptizé le iour enſuyuant, & le ſoir bien tard, apparut incontinent apres ſon bapteſme, vn nuage de feu en l'air, lequel (à ce qu'on dit,) venu du coſté de Paris, tournoya le Pauillon du logement de mondit Seigneur, éclairant tout le Ciel de ſa ſplendeur. Puis continuant ſa route enuiron vn quart de

lieuë du costé de la ville de Moret, se dissipa comme par vn éclat de Tonnerre: *chose veüe, & entenduë de plusieurs personnes dignes de foy.*

Les opinions en furent diuerses: disans les vns, *que c'estoit vn presage à ce Prince, de tendre vn iour à l'Empire*, à cause que le nuage auoit éclatte du costé des Allemagnes: Que aussi le iour estoit remarquable, à sçauoir *celuy méme, que le peuple de Dieu auoit esté deliuré des Aegyptiens*: les autres au contraire que *cette splẽdeur promettoit à la France quelque ioye, mais qui ne seroit pas de longue duree.*

Aussi estoit il si chetif, palle, & extenüé qu'il ne donnoit nulle esperance de vie: & vn cerueau, qui de sa grosseur & grandeur, égaloit le reste de son petit corps. *Difficile habitude & malaisee à sauuer*, pour les dangers des defluxions, & au-

tres mauuais accidens qui ſuyuent les grands Cerueaus. On imputoit ſon infirmité aux facheries continuelles, que la Royne auoit ſouffertes le long de ſa groſſeſſe. Il demeura donc languiſſant les premiers iours, iuſqu'au quatorziéme, que l'on creut eſtre le dernier de ſa vie, par vne conuulſion qui luy oſta la force de plus reſpirer.

Outre ces trauerſes, la grande contention qu'il y eut pour les Nourrices, le penſa du tout priuer de la nourriture neceſſaire, dont il demeura iuſqu'au 25. iour, ſans qu'on luy en peuſt aſſeurer vne, viuant ce pendant comme par emprunt, ores d'vn Tetin & puis d'vn autre. On accuſoit les vnes de mauuaiſe habitude, de gros ſang, du vice de poulmon, de mauuaiſe haleine, de la pierre : les autres d'eſtre adonnees au vin, choleres, de mau-

uaises meurs. *Et ces calomnies si accortement appliquees, & auec tant d'artifices, qu'il n'estoit possible de s'en garentir.*

Finalement arrestee que fut la Nourrice, femme qui commandoit peu à ses passions, prompte à la cholere, & plus apprehensiue qu'il ne seroit croyable : Elle ne demeura gueres sans luy reprocher la nourriture d'vn Enfant de maison, qu'Elle auoit laissé en mauuais estat. Imputer au defaut de son laict la mauuaise disposition du Prince: luy bailler force alarmes de sa charge, & continuellement l'espace d'vn an l'exercer par tels ennuis : *triste suc d'aliment pour remettre vn petit corps si mal habitué.* Cet aliment donc ne se conuertissoit qu'en impurités, crudités, flux de ventre, sueurs & fievres lentes, dont il ne viuoit qu'ẽ langueur : iusques à ce que sur le

prin-temps retombé en d'autres conuulſions, on ſe reſolut du tout à changer la Nourrice.

Or la Royne apprehendant les ambitions, & les brigues des bourgeoiſes, qu'elle auoit deſia experimentees, & ſe voulãt mettre à couuert de ce coſté: eſtimãt auſſi que le laict d'vne payſane pourroit eſtre meilleur, ſa Maieſté en choiſit vne du bourg de Mont-morency. *Il eſt malaiſé que deux foibles ames puiſſent demeurer enſemble, exemtes des paſſions de l'Enuie, ſoubs l'exercice d'vne méme charge.* La premiere Nourrice qui craignoit d'eſtre r'ẽuoyee chés elle, commence à ſolliciter ſes amis, la face couuerte de larmes, les inſtruit de ſes intentions auec ſes doleances, & gaigne les autres par promeſſes. Soudain on oyt vn bruit ſecret que la payſane eſt folle, qu'il y a danger de luy commettre vn

Enfant de telle importãce: qu'Elle eſt punaiſe, & qu'il y auoit eu de ſes parẽts ſuſpects de gros ſãg. Mais la fraude eñ fut toſt apperceüe, & les Autheurs n'en receurent que de la honte: *combien que la ſanté du Prince, qui ne viuoit que de ces amertumes n'en alloit de rien mieux.*

Il reuient par ce moyen à ſes premieres langueurs, & en tel point comme ſi la Nature luy euſt manqué du tout, ne luy reſtant que la peau ſur les os. Dont les Ennemis de la païſane trouuent vn nouueau ſubiet de médire de ſon laict, tendans à fin de ſevrer l'Enfant. *Et pour ſeruir au Contentement d'vne chetifue femme, font peu de conſcience d'expoſer ainſi la vie d'vn ſi grand Prince.* Elles trauaillent l'eſpace de huit mois d'imprimer à leurs Maieſtés cette perſuaſion de ſevrer: Puis comme victorieuſes de leur deſir,

en font des risees contre la païsane, des mespris, des insolences, & autres actions fort propres à troubler vn laict, & bien tourmenter vn Esprit affligé. Mais soubs promesse de remettre l'Enfant en huit iours, apres luy auoir osté le laict, & la presence de sa Nourrice.

L'euenement toutesfois fort contraire à laditte promesse: Car surchargeans l'Estomach de trop de nourriture en l'absence des Medecins, & de ceux qui les en pouuoyent garder, il s'en ensuyuit vn tel deuoyement par l'abondance des crudités, que le danger y fut plus grand que iamais.

Sur quoy la Royne arriuee à S. Germain, & informee des causes de ce desordre, y pourueut si bien par sa prudence, que les Autheurs de la menee, en receurent la honte qu'Elles meritoyent, & ensemble

celles qui les auoyent fauorisees. Plus sa Maiesté rendit la Nourrice à l'Enfant qui témoigna par le contentement qu'il en receut, *le grand regret qu'il auoit eu de son absence.*

Cela se passa ainsi le 9. de may 1609. & monsieur d'Orleans auoit esté sevré le 2. d'Auril : Depuis il s'estoit aucunement entretenu parmy ses infirmités, iusqu'au 3. d'Aoust : & y auoit apparence d'en mieux esperer, lors que par vn desir peu consideré de le rendre plus gras: & pour cela luy faisant vser du laict de chevre, en plus grande quãtité que ne portoit l'aduis des Medecins, il pensa encor mourir, par la violence d'vn autre deuoyement d'Estomach, accompagné de fievre continüe, qui luy dura trois semaines. Dont il demeura tout languissant iusqu'au 14. d'Octobre, que lon resolut l'application d'vn cautere

ſur le col. Ce qui fut fait non point tant pour en eſperer quelque grand fruit, *que pour oſter le regret, de n'y auoir employé toutes ſortes de remedes.*

En apres le 1. iour de Mars de l'annee ſuyuante, luy arriua encor vne Conuulſion, & le 8. iour autre ſemblable alarme : Accidens que les Medecins imputerent aux dents. Puis tranſporté à Paris au mois d'Auril, afin de changer d'air, y fut auſſi toſt aſſiegé d'vne autre fievre continüe, ſi violente, qu'on deſeſpera qu'il la peuſt ſupporter, & ſe termina toutesfois le 14. iour. Terminant auſſi en apparence, tous les autres maus precedens, deſquels il auroit eſté exemt l'eſpace de 22. mois, & en aſſés bon eſtat de ſanté, iuſqu'au dernier mal, dont il a pleu à Dieu le retirer à ſoy le 17. Nouembre. 1611.



RESPONSE A VNE *Calomnie*.

HISTOIRE IX.



IL y eut bien des plaintes, & de grands regrets, ſur la violence des remedes, employés à ce mal dernier. Criant tout haut l'vne des femmes de chambre, que des Accés præcedents du méme mal, ce Prince en auoit touſiours eſté remis en moins d'vne demie heure. Mais (diſoit elle fondant en larmes,) quel moyen de remettre maintenant ce petit Corps ſi foible, apres tant de ſaignees, tant de purgations, tant de clyſteres? Y

a-il homme si robuste, qui y peust seulement subsister, ou supporter ces rudesses? Le reste des Assistans en murmuroyent semblablement. Et vne autre honeste femme, tirant le Sieur *Quelqu'vn* par le manteau, sur l'instance qu'il faisoit de la seconde saignee, auec beaucoup de bruit : Hé que pensés vous donc faire? Il ne fault que le repos en ces maladies : disant, l'auoir experimenté en ses propres Enfans. Plus, il estoit arriué à vn gentil-homme de dire sur l'ouuerture de la teste: le cerueau (disoit on) deuoit nager tout en sang & il n'y en a pas vne goutte.

Ces propos penetroyent en l'ame, à ceux qui auoyent quelque subiet d'en craindre l'euenement. On a recours aux ruses ordinaires: qu'on a eu grãd tort de laisser boucher le cautere : qu'il y faloit plus

ſouuent employer les purgations, & autres ſemblables faux diſcours grandement preiudiciables à l'honneur d'autruy. Nos Ennemis les accommodent à leur aduantage, & de telle ſorte qu'il fut malaiſé de iuger à quoy ils viſoyent le plus, d'affliger la Royne, ou bien de nous calomnier. Dont vne grande Dame, ayãt donné aduis à ſa Maieſté de nous entendre la deſſus, nous luy en parlames ainſi.

A LA ROYNE.

MADAME,

I'ay à ſupplier tres-humblement voſtre Maieſté, que ie ne perde point l'honneur de ſes bonnes graces, par des Calomnies, & des faux bruits. Car vous n'aués pas iuſques icy oüy les gents de bien, mais ſeulement mes Ennemis qui ſe ſont auſsi peu épargnés de mal parler, que de mal faire. La vie deſquels vous

est asses cogneüe, & n'est besoing de vous en dire autre chose: si non que la seule cause de leur inimitié, est de m'estre opposé aux scandales, qui se faisoyent en la maison de vos Maiestés. Pour cela seulement ont ils essayé de m'imputer la mort de mon maistre, qui m'estoit si cher: & sans respect de vostre Maiesté, pour se venger de moy, ont dit à la Mere, que son Enfant estoit mort par defaut: fureur de gents destitués de raison & de conscience.

Leur creance a esté que par la suscitation d'vn mauuais bruit, ils pourroyent mettre à couuert leur ignominie, desia toute declaree: & ainsi nous auoyent accusé de trois choses. D'auoir laissé boucher vn cautere: de n'auoir pas assés bien effectué les remedes de nostre derniere Consultation: & d'auoir empesché d'appeller du Conseil.

Mais touchant le cautere, ils en ont esté démentis de tant de personnes, qu'ẽ

fin ils se sont trouués contraints d'adouöüer, qu'il estoit en bon estat. Les Sieurs Renard Medecin ordinaire, & Martel premier Chirurgien du Roy, qui le virent vn peu deuant la maladie, en peuuent ainsi asseurer vostre Maiesté, & encor infinis autres dignes de foy. Car ce qu'on vous escriuit, que nous auions renouuellé ledit cautere, n'estoit pas à dire qu'il fust bouché, mais seulement auions essayé de le prouoquer dauantage, par quelque peu de caustique mis au dedans. Et s'y trouua le sentiment si vif, qu'il sembla qu'on y eust fiché des espines, comme Monseigneur s'écria tout aussi tost: dont il falut bien vistement en oster ledit Caustique. Signe bien certain qu'il n'y auoit ni peau, ni callosité, ni cicatrice: la chair y estoit aussi bien vermeille, & tous-iours humide au fond. De sorte qu'il n'y eut autre renouuellement, quoy qu'on vous en eust escrit, pour faire semblant d'y auoir

apporté quelque nouueauté.

C'eſt toutes fois l'ordinaire des cauteres de purger moins, quand il arriue quelqu'indiſpoſition: & en doit la cauſe eſtre imputee à l'impuiſſance de la Nature declinant de ſa vigueur, ou retenant à ſoy les humeurs, & non pas au defaut deſdits cauteres. Là ou la Nature manque, l'art n'y a plus de pouuoir. *Et neant moins, quand bien celuy cy euſt purgé cent fois dauantage: ou qu'on en euſt encor appliqué cinquante autres, les eaus croupiſſantes dans le cerueau, ou amaſſees és cauités d'iceluy, n'en pouuoyent pas eſtre diminuees.*

Le Cerueau eſt eſtroittement enueloppé, & enſerré de deux bien épeſſes, & fortes peaus, ainſi que dans vne bourſe: puis couuert de l'os de la teſte, reueſtu encor d'vn autre peau. De ſorte que rien n'en peut ſortir des eaus, & gros excrements, ſinon par le conduit naturel, deſtiné ſeulement à cela. Et pour-

tant sur la proposition de trepaner faitte du commandemēt de vostre Maiesté, il fut dit, que quand bien on leueroit tout l'Os de la teste, il ne s'en pouuoit rien égouter des matieres causans les conuulsions. Comment donc se pourroit il faire, par les simples Cauteres qui ne sont que sur la chair sans entamer l'Os? C'est vne ignorance trop grossiere, d'estimer qu'il y eust quelque tuyau de cōmunication du Col, auec la substance du cerueau: ou que le Cautere soit vn robinet, pour en tirer les eaus à volonté.

Que si nous auions laissé boucher ce Cautere, pourquoy ces gents de bien n'en ont ils plustost aduerty vostre Maiesté? Ou pourquoy n'en donnent ils le blasme qu'au Medecin, & non pas aux Chirurgiens qui l'ont pensé, ni à l'Apothicaire, ni aux femmes de chambre, qui le voyoyent tous les iours? Ils ne l'ont pas fait, pour l'esperance qu'ils

auoyent, de s'en ſeruir à leur calomnie. Et celuy qui auſa vous en porter la parolle, ſe declara autant dépourueu de ſens & de jugement, que les autres ſe ſont touſiours monſtrés bien pourueus de malice.

Touchant les remedes de noſtre derniere conſultation: les partyes de l'Apothicaire repreſentees à voſtre ditte Maieſté dés le commencement de la maladie, ont ſemblablement aſſés conuaincu la faulſeté: ſans y faire autre reſponſe.

Et quant au Conſeil, nous y auions mandé le Sieur Hautin des les xviij. d'Octobre: lequel ayant excuſé ſon indiſpoſition, fumes aſsiſtés du Sieur Renard. L'aduis duquel fut, que à l'ocaſion d'vn ſi grand Cerueau, plein d'humeurs, & pour la trauerſe que l'inegalité du temps y apportoit, cette Coqueluche ſe trouuoit plus longue & plus faſcheuſe que les autres: que la chaleur

naturelle auec le regime de viure, en acheueroyent la guerison: pour ce que Monsieur auoit esté purgé vn peu deuant. De ces particularités ie vous enuoyay à Fontaine-bleau iournellement tous les aduis: Et comment mondit seigneur auroit beaucoup de peine à cuire la crudité de ce mauuais Rheume. Ne laissant toutesfois d'estre tous-iours biẽ gay, & se iouer en sa chambre, & par le Chasteau, ainsi qu'en pleine santé, iusqu'à son premier accés, qui le surprint se iouant à vn petit Chien. Le lendemain y arriua le Sieur Hautin, & deux iours apres le Sieur Petit, qui le traitterent auec moy l'espace de douze iours, que dura la maladie.

Vous voyés donc (Madame,) la malice de ceux, qui n'ont point eu de honte de mentir deuant vous, & de vous affliger: ni consideré la Personne, sur l'appuy de laquelle reside la conseruation de tant de peuples.

Le mal perſiſtant, on le publie plus grand encores qu'il n'eſt pas, & en eſt la cauſe imputée *au deplaiſir que Madame receuoit* (diſoit-on) *pour la memoire, qu'elle ſe repreſentoit en ce lieu, de la mort de Mr ſon frere le Duc d'Orleans.* On craignoit de paſſer l'hyuer à ſainct Germain, & que cette longue abſence, ne preiudiciaſt à nos affaires. La Marquiſe d'Ancre en auoit recogneu l'encloüeure, & ſon Medecin Montalto l'auoit reſoluë de tranſporter à Paris la perſonne de Madame auec ſa nourrice, & ſeulement vne autre femme de chambre : Conuenable matiere à l'ambition de ce Medecin. La Dame de Monglat n'en pouuoit digerer l'incertitude pour la conſequence de la choſe, ſoit qu'elle ſuyuiſt Madame, ou qu'elle demeuraſt auec le reſte de la maiſon, entant qu'il y

alloit de ſa charge. Et nous, pour noſtre regard apprehendions la temerité, & la ruſe dudit Medecin, qui n'euſt pas manqué de nous imputer ſes defauts, & ſ'attribuer la loüange du ſuccés. I'en eſcri donc mon aduis à ladite Marquiſe de prendre conſeil là deſſus: par lequel il eſt vnanimement conclu, *que l'air de S. Germain eſtoit du tout preferable à celuy de Paris.* Qui fut cauſe de nous laiſſer en repos, & ceſſer les vaines alarmes, que lon donnoit trop ſouuent de noſtre coſté, pour faire les bons valets, & nous bailler de la peine.

Toute la maiſon retournée à Paris au mois d'Octobre, & la palleur continuant encore, on fait entendre à la Royne, pour nous obliger à la ſaignée, que Madame a la fieure continuë, courant le hazard d'vne Hectique, ſ'il n'y eſtoit

pourueu. Madame s'en rit, disant à ses familiers, qn'il n'y auroit pas grande gloire en la guerison d'vne maladie sans dégoustement, ni alteration, & sans inquietude, ni douleur. Et sont neantmoins appellés pour cela quatre des plus anciens Docteurs de Paris, auec quatre autres des principaux Medecins de la Cour : ausquels nous faisons ce discours, quasi en semblables termes.

Afin de mieux cognoistre le mal, dont nous auons à consulter, ie vous en representeray toute l'histoire brieuement, & sans circuit de parolles. M^r frere du Roy auec mes-Dames ses sœurs, partirent d'icy pour aller à S. Germain le XXV. *de Iuin dernier. En mesme temps, Madame est assaillie d'vn grand Rheume, auec la tous assés violente, durant l'espace d'enuiron quatre semaines.*

On y employa quelques clysteres &

vne infusion de manne, auec le syrop de cichorée. Cependant nous gardions la chambre, auec longue intermißion de nos exercices ordinaires: dont la palleur commencea de faire peu à peu ses impreßions au visage, & en tout le reste de la personne: puis quelques appetits extraordinaires, & les yeux boufis, tous argumens de mauuaise habitude.

Mais combatuë qu'ell' a esté par nos remedes, nous en sommes, graces à Dieu, en tel estat, que toutes les actions en restent bien entieres: le dormir tranquille, & sans interruption, l'appetit bien reglé, facilité de respiration, exemtion de laßitude: les deiections, les vrines, & toutes autres choses reduites au naturel: le pouls außi, bien égal & fort constant, jaçoit que naturellement aßés leger: & nulle impreßion de chaleur, ni en l'habitude, ni au dedans. Quelqu'vn neantmoins de cette compagnie, s'estant mis en opinion, que la fievre y est continuë,

pour cela nous auons desiré vos aduis, afin d'en resoudre, & des remedes necessaires.

Voyci ce que Madame en discourt d'elle méme: Si i'auoye la fievre, i'auroye quelque douleur, ou quelque incommodité. Ie ne suis point dégoustée, ni alterée: ie repose sans inquietude, & trauaille sans me lasser, plus que toutes mes femmes: & ainsi toutes autres choses, comm'en pleine santé. Où sont donc les effects du feu de cette fievre, quand ie n'ay nulle chaleur?

Aussi n'est-ce pas assés d'alleguer les choses sur le fondement d'vne simple imagination, sinon bien verifiées par les preuues des bons, & asseurés tesmoignages. Car il y a trop d'incertitude, & d'inconstance au pouls, pour s'en r'apporter à luy seul. Muable Protée changeant à tous moments, & en toutes formes, selon la diuersité infinie des passions de l'ame, & des mouuemens du

corps. Que si on veut insister dauantage sur la qualité du pouls, nous alleguons au contraire toutes les autres fonctions, dix témoins contre vn: Et ne sçauroit la chaleur moderée que nous voyons icy, meriter aucunement le nom de fieure, & moins encore celuy de continuë. Nous sçauons bien que les Medecins ont plus de gloire, & moins de calomnie à faire le mal plus grand qu'il n'est, mais il est dangereux d'obliger aux grands remedes sous ce pretexte: prattique de Charlatans, & non de vrais Medecins.

Nous voulons bien aduoüer toutesfois, y auoir quelque disposition maladiue, cause efficiente de cette palleur que nous accusons. Premierement l'intemperie, & la crudité de l'Estomach, puis l'obstruction des premieres veines, causée des humeurs grossiers, espés, & visqueus tombés du cerueau, ou engendrés des aliments de semblable qualité. A quoy nous voudrions employer le regime

de viure, auec les exercices, & l'aloë, la poudre de Hiera, ou autres plus agreables remedes de cette qualité.

Ainsi fut rejettée l'opinion de saigner, auec l'imagination de la fieure.

D'VN' AVTRE OPHthalmie de M. le Duc d'Anjou.

HISTOIRE XI.

MONSEIGNEVR a esté subjet des son berseau, à quelques rougeurs dartreuses, derriere les aureilles : dont à cause de la demangeson, y portant souuent les doits, il en suoit incessamment, vne lente, & demangeante moiteur: mais plus l'Esté qu'aux au-

tres ſaiſons. Et lors que l'humeur ſe trouuoit arreſté, ou diuerti ſur les yeux, y arriuoit auſſi-toſt, quelques impreſſions d'inflammation: puis aſſez ordinairement, vn Horgeol, petit abſcés familier des paupieres, que le commun appelle ainſi, pour n'eſtre gueres, que de la groſſeur d'vn grain d'horge.

Ce mal (di-je) venu deſia quelquefois parauant, ſ'eſtoit de noueau preſenté le 14. de May 1615. Soudain nous recourons aux Collyres refrigeratifs auec les eaus de plantain, & de roſe, les mucilages de pſyllium, & autres ſemblables applications: à l'abſtinence du vin, aux clyſteres, & à l'infuſion de caſſe en l'eau de ſené. Deuant la naiſſance de la puſtule, dura l'apprehenſion de l'Ophthalmie, notamment à ceux, qui ne regardoient qu'à l'exterieur: les autres

plusattentifs,voyoyent la conionctiue en sa pureté naturelle sans douleur, & sans rougeur, ou inflammation. La veuë au reste, si entiere, que la lecture ne luy faisoit nulle peine. Le Conseil toutesfois, ne laisse de conclure à la saignée, comme pour vne vraye Ophthalmie. Et moy contre cet aduis, attaché au lict que i'estoye pour lors d'vne violente sciatique, ie leur en declaroye par escrit mon opinion, en ces termes.

A MESSIEVRS LES Medecins du Roy, consultans auiourdhuy, sur la maladie de M. frere de sa Majesté.

NOVS *tenons, que la saignée est necessaire aux inflammations, & aux maladies du sang, notamment où il y a plenitude euidente. Mais celles, qui tendent à la guerison, qui se cuisent, &*

resoluent, par l'efficace de la chaleur naturelle, n'ont que faire de ce remede. C'est augmenter le mal, ou le tirer en longueur, que d'oster les Esprits à la Nature, qui luy seruent à l'euure du Pepasme, pendant qu'il se fait. I'ay donc icy à vous supplier d'y aduiser prudemment, selon la dignité du subiect: & laisser fuir l'Ennemy, s'il est ainsi qu'il s'euapore de soy-mesme. Car c'est fonder en l'air les indications curatiues, que par le discours d'vne vaine imagination, feindre des maux incertains: comme celuy, qui par l'opinion d'vne Recidiue-mal comprise, voudroit au hazard de sa temerité, troubler l'euure des Crises salutaires; & ainsi precipiter les malades par des purgations, ou saignées inutiles: pour tomber en Scylla par la crainte de Charybdis.

Le Prince est de fort bonne habitude, mais non si plein de sang, qu'on le iugeroit à l'aspect du visage. Car le grand

exercice, consume beaucoup de sa nourriture, assez moderé qu'il est, en son viure. Aussi le feu Roy son pere, que ie traittoye dés l'âge de quarante ans, & sa Tante paternelle Madame la Princesse de Nauarre, supportoyent fort malaisément la saignée: & depuis nous auons assés obserué, que les enfans tiennent en cela du Pere. Il y a plus à considerer, que les ieunes Enfans, en si bas âge, abondent plus en crudités, que non pas en sang: & que cette pretenduë Ophthalmie n'a autre signe apparent, que la simple rougeur superficielle, sans douleur, sans fieure, & sans inflammation. Raisons, qui me font conclure, que la saignée n'est icy bien conuenable: Mais plustost, quelque douce purgation, auec l'vsage des clysteres, pour la diuersion des humeurs. Escrit le 20. de May, iour de Pasques, 1615.

A ceste consultation assisterent deux Medecins fauoris de la suf-

ditte Marquise : l'vn que nous auons creu autrefois, auoir eu quelque vœu secret, d'épancher le sang, l'autre qui en vsoit auec peu de discretion. Dont la resolution fut de saigner, enuiron la quantité de cinq à six onces. Et vouloyent reïterer encor le surlendemain, sans l'opposition que le sieur de Lorme en fit auec nous.





DE LA PETITE vairolle.

Histoire XII.

SI nous eumes de la peine à contredire la ſaignée, ſur la maladie precedente, nous l'eumes encor plus grande, à l'égard de Madame Chreſtienne. La petite vairolle luy ſuruint, le 28. de Septembre en la méme année, pendant le voyage de Guyenne. La fieure bien fort violente à l'abord du mal, & grand aſſoupiſſement par l'eſpace de deux iours. En attendant le Conſeil, que nous aſſemblames le lendemain au ſoir,

fut employé le ſecours d'vn clyſte-re commun, & d'vne priſe cordiale de licorne, auec le Bezoard: aſſés reſolus que nous eſtions de la qualité de ce mal, vulgaire pour lors, & courant par tous pays: & Madame Elizabeth Princeſſe d'Heſpaigne, en eſtoit reſtée à Poictiers en telle extremité, qu'on n'y attendoit plus que la mort.

La concluſion du Conſeil, tend donc à tirer du ſang, pour le lendemain matin, ſur des raiſons aſſés receuables. Mais la nuict, ayant heureuſement commencé l'excretion des Puſtules, par vn ſoulagement ineſperé de la fievre, & des accidents d'icelle, fait auſſi changer de reſolution au plus grand nombre des Conſultans, & rejetter la ſaignée, comme inutile, non neceſſaire, & hazardeuſe. Car, diſions-nous, *la Criſe ſe fait ſi heu-*

reusement, qu'il ne se peut desirer dauantage: le dormir, la respiration, l'egalité du pouls, & toutes autres choses vnanimement conspirantes au but de la santé. Pourquoy donc saigner, sinon pour débaucher la Nature d'vn euure si loüable ?

Ell'a les progrés de ses mouuemens critiques, si exactement reglés, & limités, que le seul attouchement y doit estre tenu pour sacrilege. En pensant auancer ou retarder, vous la precipités, ou empeschés le cours de ses diuines actiõs. Ses œuures sont inimitables, & ses intentions, mysteres incomprehensibles. Pour cela disoit le sage Hippocrate, qu'il ne fault rien changer, ni remuer en l'action des Crises, lors qu'elles se font, ou apres estre faittes en perfection, par l'vsage d'aucuns remedes, soit purgatifs ou autres, mais laisser les

choſes en eſtat, ſans y plus rien troubler. Doctrine grandement importante, & que nous repetons ſi ſouuent, pour l'opiniaſtreté du commun des Medecins, plus bandés à leurs fantaiſies particulieres, que non pas aux loix equitables de l'Art, & de la raiſon.

Non obſtant toutesfois ces conſiderations ſi grandes, & que le mal ſ'en alloit du tout, on ne ceſſa pourtant d'inſiſter ſur la ſaignée, & la remettre par trois diuerſes fois ſur le tapis: mais auec plus d'eloquence, que de prudence, iuſques à ce, que les ſignes de la gueriſon parurent ſi aſſeurés, qu'on ne ſe ſoucia plus de nos contentions. Et fut Madame ainſi abſolument remiſe en l'eſpace de trois ſemaines, & auec peu de trauail.

Sinon que le Conſeil, peu memoratif de la defenſe d'Hippocra-

te de purger apres l'euure des Crises legitimement accõpli; ou bien deceu d'vne vaine crainte de Recidiue, & du leuain resté apres la crise, nous suscita par la purgation, non necessaire, vn flux humoral de huit iours, qui nous cuida rauir le fruit de nostre esperance.

Madame Henriette saisie de ce mal en méme temps par contagion, ou autre vice conceu de longue-main, commence dés le troisiéme iour, à pousser hors les boutons de vairolle. Ils suppurent le neufiéme auec plus de facilité, que nous n'eussions ausé esperer, sans douleur, sans inquietude, & sans apparence de fievre. Et la deliurance encor plus soudaine, par le seul vsage de deux petites prises de Bezoard: Toutes deux neantmoins si couuertes de grains, qu'il n'y restoit rien d'entier sur la peau.

Et comme l'iſſue en fut auſſi heureuſe, que perilleuſe celle de la Princeſſe d'Heſpagne, à qui on auoit pluſieurs fois tiré du ſang, aucuns prenoyent l'occaſion de blamer les ſaignées en cette maladie.

Et nous leur en leuions le ſcrupule par ces raiſons: *que la ſaignée y pouuoit bien eſtre conuenable, en cas de plenitude exceſſiue de ſang, de grandes oppreſſions, inflammations, douleurs, & autres ſemblables ſymptomes des fieures ardentes, & continuës. Que le* ×*ſang tiré par moderation ſur le fondement de telles circonſtances, déchargeoit, & allegeoit le fais oppreſſant de la repletion, temperoit les ardeurs ſuffoquantes, & appaiſoit grandement les douleurs. Que la Nature ſouſtenuë par tel ſecours, pouuoit mieux ſubſiſter, & chaſſer au dehors les corruptions: Mais qu'il en faloit prendre le temps bien à propos, &*

ſi bien ménager l'euacuation, qu'elle n'en receuſt aucun detriment de ſes forces. Si non, que la ſeule apprehenſion d'vne ſimple piqueure és perſonnes craintiues, delicates, & plus remplies de crudités, que de vray ſang, (comme ſont les ieunes Enfans,) eſtoit non ſeulement ſuffiſante d'empeſcher l'excretion des vairolles, mais de præcipiter les hõmes au peril de la vie.





LES RENCONTRES & promptes reparties de M. le Duc d'Anjou.

PREMIERE SEMAINE.

HISTOIRE XIII.

NOVS auons iusques icy ſommairement declaré, les choſes plus importantes, obſeruées és maladies de Meſſieurs & de meſDames, Enfans de France. Cy-apres nous r'apportons quelques Actions particulieres, & les promptes Reparties de M. le Duc d'Anjou, frere vnique du Roy: ſeulement celles du premier mois, que le premier Eſtat de ſa maiſon

ſe fit, pour le changer au gouuernement des hommes, qui fut le mois d'Aouſt 1615. & ſon âge, ſept ans, trois mois.

Logé pour lors en l'Abbaye S. Germain des Prés, il ſ'y comporta auec aſſés de diſcretion en ſon mãger & en ſon boire : neãtmoins touſiours en appetit, & meilleur beaucoup, qu'il ne l'auoit pas eu au Louvre, y auoit long-temps. Toutes choſes cõtribuoient auſſi à la preuue d'vne tres-ſaine, & belle diſpoſition. Et nous en imputions la cauſe au contentement qu'il receuoit de l'Eſtat de ſa maiſon, & de ſes nouueaux Officiers : changement qui à la verité, luy fut bien fort agreable. L'Eſprit au reſte, ſuyuant cette belle habitude, touſiours prompt à dire quelque choſe de remarquable, & de facetieus.

Deuxiesme iour.

Vn Seigneur de qualité, accoustumé de railler auec luy, le menaçoit de le venir assieger au bois de Vincenne auec ses Suisses, (car lon parloit de l'y transporter pour lors) d'entrer dedans, & de le prendre: *Ie vous en empescheray bien* (dit M.) *à coups de Canon, de Mousquet, & d'Arquebuze.* L'autre, Ie viendray à la sappe: *Vous ne sçauriés à cause de la hauteur des fossés.* Puis le Seigneur repliquant encore, qu'il sçauoit bien le moyen de les remplir, & d'y venir auec des mantelets: *Et moy* (dit Monsieur) *ie sçay aussi le moyen de vous bruler de grenades, & d'autres feus d'artifice.* Puis sur vne autre obiection, qu'on les pouuoit couurir de fer blanc, & ainsi venir appliquer le Rat à la muraille: Sa response fut, *qu'on n'y mãqueroit pas aussi de gros carreaux de*

pierre

pierre, pour les tous accabler sous les mătelets : Et que pour le regard du Rat, il n'y vouloit que la Chatte de sa sœur.

Troisiesme iour.

Le méme Seigneur arriué le lendemain troisiesme du mois sur le souper, & Monsieur luy demandant, *qui est le plus yurogne de vous ou de moy ?* C'est vous, respondit-il, Car ie vous trouue tous-jours le verre à la main. *Il est vray*, (dit Monsieur) *Mais ie ne boy, si non pour la necessité, quand i'ay bien soif, & non pas pour m'enyurer comme vous.*

Et à Madame la Princesse d'Hespagne sa sœur; qui auoit ce iour là, soupé auec Madame Chrestienne: *Ma sœur, coucherés-vous ceans?* Madame se sousriant, Oüy mon frere, i'y coucheray: *I'en seray bien-ayse* (dit-il) *& pour cela ie vous donneray volontiers toutes les paillasses de mes gardes, afin que vous y soyés plus au large.*

Quatriesme iour.

Son Precepteur, luy ayant alors commencé ses premieres leçons, & les accompaignant de quelque sentence, choisie pour la pieté, & la moralité, il en tiroit de tres beaux, & loüables discours, au contentement des assistans. Mais le Prince s'y ennuyant, *Ie me plaisoye fort d'estudier au commencement, mais ie ne le fais pas maintenant si volontiers*. Ce qui donna occasion au Precepteur de se restraindre pour quelque temps à la Grammaire. Où Monsieur trouua encor assés de diuertissements, sur les Exemples de la premiere declinaison, Æneas, & Penelope, femme d'Vlysses. Et là dessus r'apportoit plusieurs particularités, de l'ancienne Troye: Disant *qu'Æneas auoit esté braue Prince, innocent de la trahison d'Antenor: que les Grecs estoient les*

Autheurs de cette hiſtoire, laquelle ils auoyent publiée au deſaduantage des Troyens, & à la faueur de leur Nation. Plus encor, certaines particularités de Chorœbe & d'Androgeos, auec tant d'aſſeurance, & en ſi bons termes, qu'il ne ſe pouuoit rien imaginer de mieux. Car il ſçauoit ceſte hiſtoire en perfection, par les diſcours, qu'il en auoit entendu, deux ans auparauant.

Cinquieſme iour.

L'autre iour enſuyuant, eueillé à ſept heures du matin: apres ſa priere ordinaire qu'il fait dans le lit, enquis par ſon Aumoſnier, de quelque mauuais propos qu'il auoit tenu le iour precedent, il luy en declara naïuement l'Autheur. Et cõme ſur quelque reſiſtance en le peignant, ſon Gouuerneur luy demanda, ſ'il ſe vouloit pas laiſſer

ſeruir: *Ce n'eſt pas ſeruir* (reſpond-il) *que de faire du mal, mais pluſtoſt, deſ-ſeruir.*

Au ſouper du méme iour, nous luy auions retranché les ſalades, pour l'apprehenſion de quelque crudité d'Eſtomach: A cauſe de quoy, tranſ-porté à la licence des parolles, ſans qu'on euſt fait aucun ſemblant de ſ'en offenſer, il ſ'en ſeroit puis apres modeſtement excuſé enuers nous en ſe couchant, ſoit que l'Aumoſnier luy en euſt donné l'aduis, ou que le Prince l'euſt ainſi fait de ſon propre mouuement.

Sixieſme iour.

L'appetit ſ'entretenoit aſſés, à l'egard des autres choſes de ſa nourriture, ſi non à l'egard des boüillons du deſieuner, qu'il auoit grandement à contre-cueur, pour les auoir trop longuement continués

ſoubs les femmes, & par trop de contrainte. Ce qui nous feit reſoudre de les luy oſter du tout, & ne luy bailler qu'vne douzaine de ceriſes auec le pain: en continuant ainſi l'vſage de ce fruit tous les matins ſans intermiſſion, tant que la ſaiſon en dura. Sur quoy il faut remarquer, qu'il importe grandement à la ſanté, de tenir les perſonnes en gouſt des bonnes viandes, & ne les en remplir, ny aſſouuir du tout: imprudence trop couſtumiere chés les Princes, par quelque vaine curioſité de faire les bons valets. Ce que l'Eſtomach ne reçoit pas volontiers, ne luy peut eſtre profitable: dont le peu vaut mieux pour le contentement par interualles de trois, de quatre, voire de huit iours, & en eſt la nourriture beaucoup plus delectable. *

Septiesme iour.

Le Prince garde ceste coustume, depuis y a plus d'vn an, de ne manger point de chair le Vendredy: contre nostre aduis toutesfois, pource qu'il n'vse pas volontiers ni des œufs, ni du poisson: mais par quelque scrupule, qu'il en a pris de soy-méme, ou par l'impression d'autruy, pour la conscience. Ce qui nous auoit obligez de luy seruir du beurre ce iour-là: Aussi l'a-til tousiours bien fort aymé, appetit qu'il retient successiuement du feu Roy son pere; comme semblablement toutes autres choses du naturel, & de ses actions.

A table qu'il estoit ce méme iour au diner, deux des siens se faisoyent quelques presentations de courtoysie, l'vn offrant à l'autre sa chambre, & la moytié de son lit. Monsieur eut donc la patience

d'en entendre tout le diſcours : puis en ſouſriant, & regardant la compagnie, *Voylà* (dit-il) *deux honneſtes Animaus.*

SECONDE SEMAINE.

HISTOIRE XIV.

Huictiéme iour.

LE Samedy fut l'entrée de la ſeconde ſemaine: le Prince éueillé ſur les huit heures, ſa priere faitte, & habillé, on luy ſert encor du beurre au deſieuner. Le pain ſeché ſimplement, & à loiſir deuant le feu, en forme de roſtie : le beurre eſtendu par deſſus, piqué de la pointe du couſteau, puis derechef preſenté au feu, afin de le faire penetrer au dedans. M[r] craignant donc le iour precedent

que les nouueaux Officiers n'euſſent pas l'adreſſe de l'appreſter ainſi, il commanda à vn vieux Officier, qui le ſeruoit dés ſa naiſſance, de le faire de ſa main. Mais pour ce iour, on refuſe de luy roſtir le pain; pource (diſoit-on) qu'il eſtoit plus ſain, d'en vſer autrement par les grandes chaleurs. La choſe debatuë l'eſpace d'vne heure, & auec tant de contention, que lon fut contraint de ceder à ſon deſir. Et comme ſon Gouuerneur le menaça qu'on ne luy en ſeruiroit plus: *Ie le veux bien* (dit-il) *pourueu que i'en aye cette fois.* En choſes importantes, il peut eſtre loiſible de ſe roidir contre les volontés des ieunes Princes, mais non en celles, qui ne ſont d'importance. Car ils ſ'aigriſſent inſenſiblement, & ſ'habituent à la cholere par trop de reſiſtance. Leur re-

monſtrer toutesfois, hors l'aigreur de la contention, ce qui eſt du deuoir, & de la bien-ſeance. Dont on doit conclure, que c'eſt vn grand abus, de ne leur vouloir rien ceder du tout, pour quelque vaine imagination de conſequence, qu'ils ne le vouluſſent vne autre fois emporter par deſſus nous.

Neufieſme iour.

Le matin enſuyuant, leué en mauuaiſe humeur, il fait des conteſtations ſur ſon habit, & cerche d'autres ſubjets de ſ'irriter. Auſſi offenſé, qu'au lieu des ceriſes, qu'on auoit accouſtumé de luy ſeruir à deſiuner, on auoit apporté des prunes: Appaiſé toutesfois bien-toſt, entendant qu'il ne ſ'en trouuoit plus, & que la ſaiſon en eſtoit paſſée. Repiqué encore ſur le iour, de cette vapeur bilieuſe, & eſchapé à ſoy-méme, il ne ſe peut

tenir, qu'il ne frapast deux de ses Gentils-hommes, qui le troubloyent auec peu de respect, sur l'action de quelque passe-temps. Les Ames genereuses, sont ordinairement subjettes par interualles, à tels boüillons choleriques, que lon doit plustost obseruer, que se roidir au contraire, de peur de faire pis, iusques à ce que l'Esprit rendu à soy, se puisse trouuer capable des remonstrances necessaires: en quoy il gist beaucoup de prudence, & de discretion.

Dixiesme iour.

Le Lundy éueillé en meilleure humeur, & content du repos de la nuit: il se met à raconter la forme d'vn combat, qu'il auoit eu auec ses gents, & ses Pages, contre vn Seigneur de la Cour, accompaigné de quelques Gentils-hommes. Le Prince estoit dans le Chapitre

de l'Abaye, ainsi que dans vn fort. C'est comm' vn parquet au milieu d'vne grande sale voutée, vn peu plus éleué, que la hauteur de l'homme, du costé de la porte, tout en balustres, pour voir, & parler du dehors au dedans. Au milieu vne haute Chaire à presider, & tout autour des bancs attachés, le tout de menuserie. Il racontoit donc comment les autres y auoyent donné l'Escalade, & comm' ils en auoyent esté repoussés. Se ventant ioyeusement, *d'y auoir receu par la teste de bons coups de chapeau, & rendu en recompence force coups de baston.* La façon d'assaillir, & de defendre, si bien represéntée en termes de guerre, & de cauallier, qu'il ne seroit possible de le mieux dire par escrit. Ainsi poursuyuant son discours, & blessé qu'il se sentit au genoüil, par vn valet de Chambre

qui le chauſſoit trop rudement: *Vous me faittes du mal* (dit-il) *au lieu de me faire du bien:* ſans pour cela diſcontinuer ſon propos, ni en faire plus grande plainte. *Nous eſtions pris* (diſoit-il encore) *par vn nommé la Garde, qui eſtoit entré, s'il ne ſe fuſt amuſé au pillage: contraint par ce moyen d'en reſortir plus viſte que le pas.* Il ſe pleignit au deſiuner, du mauuais gouſt de ſon boüillon, pour eſtre trop conſommé. Erreur cou-
* ſtumier des boüillons, leſquels, ſoubs pretexte de les rendre plus nourriſſans, & de meilleure ſubſtance, ſe trouuent communément ſi deſagreables, qu'il n'y a moyen d'en vſer. Au reſte, échauffans, au lieu d'humecter, & de refraiſchir, qualitez principales deſdits boüillons.

En dinant, fort incommodé de la chaleur, penſif, & ſans que per-

ſonne luy diſt mot, *O le bon temps que ce ſeroit*, (dit-il en ſouſpirant) *s'il pouuoit geler à cette heure.* Sur quoy on le conſola de l'eſperance de le mener le reſte du iour, au cloiſtre, pour y eſtre plus fraiſchement, & y ſouper, ſ'il le vouloit ainſi.

Au coucher, ce ne fut que propos de guerre, & du moyen de fortifier Paris, du coſté du Temple iuſqu'à la Baſtille, *Endroit* (diſoit-il) *qu'il entreprendroit volontiers de garder.*

Onzieſme iour.

Le Mardy matin pource qu'on le peignoit trop long temps à ſon gré, & que de ſon naturel, il a le peigner à déplaiſir; il ſe met à dire, *qu'il auoit beaucoup d'ennemis: Premierement les Barbiers, les Apoticaires, les Medecins, & les Præcepteurs. Qu'il ne receuoit de tous ces gens-là, que de*

l'importunité, & des sous-gouuerneurs aussi. Vous n'en pensés pas moins de moy, luy dit son Gouuerneur: *Non* (respond-il) *ie ne parle que des autres, & non pas de vous.* Prié par Monsieur de Vendosme, de presenter Madamoiselle sa fille au Baptesme, auec Madame Elizabeth sa sœur: il demandoit à l'Euesque de Paris, faisant ledit Baptesme, *quelles huiles c'estoient en vn double vase d'argent sur l'autel.* Respondit que l'vne estoit pour le Baptesme, l'autre, pour l'extreme Onction. *La premiere,* (dit Mõsieur) *n'est que bonne, mais l'autre est bien fascheuse, car on n'en doit prendre, que le plus tard que lon peut.* Puis, venu au diner, & voyant la magnificence du seruice, *Ie voudrois* (dit Monsieur) *que mon frere de Vendosme fist tous les iours des Enfans.* Propos, qui fit éclatter de rire tous les Assistãs,

luy ſeul ſans rire, & bonne mine ſelon ſa couſtume. Et à l'heure de la collation, ne voyant point de couuert ſur les tables : *Ie croy* (dit-il) *que les collations de ceans ſont inuiſibles*. Car les confitures ne furent preſentées qu'à la main, en grands Baſſins d'argent.

Douzieſme iour.

Le lendemain il ne ſ'éueilla qu'à neuf heures, & demeura encor aſſés long-temps, feignant de dormir. Aprochés de luy, il nous dit, auoir oüy la nuit deux fois l'horloge, & ſ'eſtre imaginé, que c'eſtoit des alarmes. Soit qu'il preſageaſt de ſoy-méme, quelque ſedition, ſur les bruits de guerre qui couroyent, ou qu'il en euſt receu l'impreſſion par les diſcours d'autruy. Car il donnoit aſſés de témoignages de l'excellence de ſon Eſprit, à remarquer toutes choſes, & com-

parer les actions auec les parolles, par vn iugement, surmontant la capacité de son âge. Luy remonstrant qu'il estoit leué trop tard, pour desiuner, & que plustost nous luy auancerions le diner: *Comment* (dit-il) *n'auoir point soupé, & ne desiuner point, quelle raison seroit-ce?* Reuenu de la Messe, il se donna le plaisir, de surprendre par interrogations, deux des Enfans d'honneur, qui estudioyent auec luy. Il regardoit secrettement en son liure, & leur faisoit des questions pressées de la leçon. A quoy ne pouuans respondre, & estonnés, qu'ils paroissoyent, auec assés triste mine, & naturellement tardifs, il s'epanchoit à rire extraordinairement, & soulageoit ainsi l'ennuy de son Estude. Plus, sur le iour apres le diner, prenant le liure, de ses prieres, & y trouuant au Ca-

lendrier S. Patrocle Martyr: *Le compagnon d'Achilles* (dit Monſieur) *s'appelloit auſſi de ce nom: l'vn eſt mort pour la foy, & l'autre en ſeruant ſa Patrie.* Le ſoir apres ſa priere faitte, il ſe fit apporter par ſon Precepteur, l'hiſtoire des Roys de France du Tillet, & s'entretenir de cette lecture, iuſqu'au ſommeil.

Treizieſme iour.

Le matin enſuyuant, deuant que ſe leuer, il dit auoit eſté la nuit éueillé du grand bruit du Tonnerre: penſant premierement, que ce fuſt des coups de Canon, & puis que lon trainaſt des coffres par les chambres hautes. Demandant comment ſe faiſoit ce grand bruit en l'air, ſi épouuantable: On reſpond, que la froidure ſe retire aux extremités d'enhaut, & d'enbas, lors que la chaleur occupe l'eſtage mitoyen. Tout ainſi, comme la

chaleur chaſſée par le froid, gaigne ſemblablement les mémes extremités. Que pour cela, on voyoit échauffer en hyuer les fontaines, les puits, les caues, & le plus haut eſtage de noſtre air; & au contraire ſe glacer en eſté. Que les chaudes vapeurs tendans contre-mont, de leur naturel, empeſchées de monter plus haut, par les glaces, leur fermans le paſſage; leſdittes vapeurs obliquement agiteés, s'enflamment ainſi par la force de l'agitation. Finalement vnies, & reſerrées en vn corps, affermies & endurcies, par l'efficace du froid, qui les tient eſtroitement aſſiegées de toutes parts; elles conçoyuent par tel moyen ce feu foudroyant, & ce vent impetueus, qui les promene ainſi grondans, parmi les voutes glacées de là haut, auec les Eſclairs, & les terribles eſclats,

qu'on en voit ordinairement arriuer.

Sur le diner, le propos du Tonnerre remis en auant, on r'apporta quelques effects merueilleus des foudres. Et entre autres, ce qui estoit arriué à la saincte Chappelle de Bourbon l'Archanbaut. Où vn coup de foudre donnant à vne vitre, le iour méme de la mort de Henry troisiesme, qui fut le dernier de la maison de Valois, il n'en rompit seulement que la barre des armes de Bourbon: le reste desdittes armes, demeuré tout entier, comm'il est encor de present: signalé presage d'vn euenement de telle importance.

Apres le souper, voyant son espée à la main d'vn de ses Escuyers, *Ie suis bien ayse* (dit-il) *de voir tousiours mon espée pres de moy.* Si on vous l'ostoit, (luy dit son Gouuerneur,)

vous ſeriés bien eſtonné. *Deuant que cela ſoit,*(reſpond-il)*on verra bien des Teſtes à bas.*

Vn ieune Seigneur de qualité venu à ſon coucher, & parlant d'aller à la guerre de Picardie, y mener vne armée, & prendre priſonniers ceux qui y eſtoyent: *Mais vous* (dit Monſieur aſſés bruſquement & comm'irrité de ce propos) *gardés-vous d'y eſtre pris le premier.* Car il auoit deſia dit, quelquesfois auparauant, de ſon propre inſtinct, *que ceux qui faiſoyent la guerre, n'en vouloyent pas au Roy ni à luy:* Et ainſi ſembloit fauoriſer leurs armes d'vne ſecrette affection. Puis apres ſa priere, il ſe remit encor ſur les Memoires du Tillet, dont il leut luy-meſme aſſés long tẽps, iuſques à ce que le ſommeil, l'obligea.

Quatorzieſme iour.

Pour ce que le iour precedent,

on luy auoit parlé d'aller ioindre l'armée à Meaux, il ne cessa depuis son resueil de s'enquerir de ceste ville: *de la situation d'icelle, si la Marne y estoit gueable: si elle estoit capable, pour y loger force gents de guerre.* Et fut tout le reste de la iournée trauersé de mauuaise humeur, de cholere, & d'impatience. Possible à cause, du peu de nourriture qu'il auoit pris ce iour-là, n'aymant nullement le poisson: dont le sang s'estoit eschauffé, & les esprits ainsi effarouchés. *

Apres le diner, conduit au Louvre voir leurs Majestez, il fit admirer ses responses, & ses reparties, accompagnées de promptitude, & de grand iugement: Mais aucuns ne loüerent pas la liberté, dont il vsa enuers le Roy à luy contredire: liberté forcée neãtmoins, par le chagrin qu'il eut tout ce

iour-là. R'apporté par ſon Gouuerneur à la Royne, que Monſieur ayant demandé des armes à l'epreuue du Mouſquet, auec les taſſettes à l'epreuue du Piſtolet: & luy eſtant reſpondu, qu'il n'y auoit ſi bonnes armes, que de ſe recommander à Dieu, & ſe bien munir du ſigne de la croix, il auroit reparty, *que le Mouſquet paſſoit tout cela.* Rougiſſant donc de ce rapport, il le deſaduoüe, iurant *par la Clairté du iour, n'en auoir iamais parlé:* ſerment non encores oüy de ſa bouche: combien qu'apres ſa priere du ſoir, il declara en ſecret, l'auoir ainſi dit.

Auſſi, vn grand Seigneur aſſés âgé, ſe blamant ſoy-meſme d'auoir eſté mal-aduiſé, pour quelque legereté par luy commiſe, en ſes actions, ou en ſes propos, & diſant, I'eſtoye bien ſot: *Il le faut donc*

croire ainsi (respondit le Prince) *puis que vous le dittes, on ne vous sçauroit dire le contraire.*

Retourné du Louvre, & entré en ma chambre, où i'escriuoye, il me demande que c'est: & moy, I'escri (di-je) vos actions, les mauuaises aussi bien que les bonnes, afin de les vous ramenteuoir. Luy sousriant de ma liberté, *Vous n'aués pas sceu, ce que i'ay tantost fait au Louvre: mais vous le demanderés, à ceux, qui m'y ont accompaigné.*





TROISIESME SEMAINE.

HISTOIRE XV.

XV. XVI. XVII. XVIII. iour.

MADAME Elizabeth sa sœur, venue pour le voir; *Vous estes*, (luy dist Monsieur) *sur le point de vostre voyage; car vous partirés Lundy: Mais ie ne vous veux pas celer, l'intention que i'ay de reprendre vostre Royaume de Naples; & que vous aurés là, quelque iour de mes nouuelles.* Madame fait là dessus quelques souris, mais les yeux tous enflés d'eau, & de rougeur. On accuse donc son indiscretion, d'attrister ainsi Madame sa sœur, qui prend la peine de le venir voir. Et prié qu'il est, de luy promettre plustost son secours, pour luy conseruer ce Royaume

Dequoy

Dequoy (dit-il) *seruiroit cela, Puis que i'ay enuie de faire tout le contraire? car pour changer de parolle, ie ne changeroye pas de volonté.*

Visité par des ieunes Seigneurs de Poloigne, voyageans, & nouuellement arriués: Il s'enquiert *des singularités de leur pays, de la constitution de l'air: si l'hyuer, si les neiges y duroyent long-temps; si les riuieres y estoyent grandes, si elles se grossissoyent fort de la fonte des neiges, amassées par la longue continuation des froidures. Qui estoyent leurs plus proches voysins: s'ils voyoyent quelquefois le Turc.* Puis, *Ie croy* (disoit-il) *que vous l'épousset és bien, quand vous le rencontrés.* Et, *l'Hespagnol est-il point aussi de vos voysins, & de vos amis?* Respondu, qu'il est fort éloigné de la Poloigne, plus encor, que n'est pas le François, & n'est aucunement aymé entr'eux: *Si vous ne l'aymés guere*

(dit Monſieur,) *nous l'aymons encores moins.*

Le jour d'apres, qui fut le depart du Roy, pour le voyage de Bayonne, il quitte l'Abbaye ſainct Germain, pour ſe loger, en l'Arcenal, où viſité par le Preuoſt des Marchands, & les Eſcheuins de la ville de Paris, pour l'aſſeurer de la fidelité de leur ſeruice: Il dit *vouloir reſpondre de tout ce coſté de la ville, depuis le pont noſtre Dame, juſqu'à la porte ſainct Antoine, ſeulement qu'ils pourueuſſent à bien garder le reſte.* Et puis apres, touchant ledit Preuoſt des Marchands, *I'apprehendois,* (dit le Prince) *qu'il me tint auſſi long temps, comme il auoit fait en ſon diſcours des Eſtats, où il en auoit bien conté à la compagnie, durant l'eſpace de deux heures.*

Dixneufiéme jour.

Auſſi le mecredy en ſe couchant,

il fit plusieurs questiõs au Marquis de Rosny, touchant sa religion: *qui en estoit le premier Autheur, & si son grand pere en auoit fait profession.* Respondu, que Dieu en estoit l'Autheur, & que son grand pere, en auoit fait profession. A quoy le Prince replique, *qu'il n'estoit pas croyable, que Dieu eust iamais esté de cette religion : Et que si le grand pere dudit Marquis en auoit fait profession, le pere de son grand pere n'en pouuoit pas auoir esté. Et que si Caluin ne fust venu, ils ne seroyent pas ainsi separés de l'Eglise.* Le Marquis fait là-dessus vne demande, ce que le Prince luy vouloit bailler, pour se faire Catholique. Respondu, *qu'il ne faut rien bailler pour celà, & qu'il n'y a autre moyen d'y entrer, que par la Confession seulement.* Raisons par dessus la capacité d'vn si bas âge: n'ayant que sept ans, trois mois &

demy. S'aigrissant encor dauantage sur cette contention, on luy remonstre que la gloire des Princes consiste principalement en la valeur des armes, & en l'intelligence des affaires. Qu'au reste, il deuoit aymer les Huguenots, comme ses seruiteurs, & faire prier Dieu de leur donner sa cognoissance : A quoy Monsieur acquiesça, & changea de propos.

Serieus en choses serieuses, & du tout agreable en ses railleries: dont il donnoit à rire, par vne grace merueilleuse, sans faire aucun semblant de s'en émouuoir. Ainsi suyuant cet humeur, luy arriua-til de dire à vne grande Dame, *qu'elle n'auoit pas le visage rond comme les autres, mais plat en forme d'assiette.* Et du Sieur de Vignole, quelques jours auparauant l'estât venu voir: sur ce qu'on luy representoit le

merite de ses seruices soubs Henry le Grand, & l'ancienneté de la maison de la Hire, dont il estoit : *I'en ay bien oüy parler*, (dit-il) *c'est la maison du valet de Carreau.*

Vingtiéme jour.

La nuit entrant au Ieudy, il fit vn Tonnerre épouuentable, accompagné d'aurage, & de pluye auec gresle : & l'air tout en feu, par a multitude des Esclairs, si frequents, que l'vn n'attendoit pas l'autre. Et en dura le bruit pres de deux heures, iusques à ce que la foudre, par vn grand esclat, se lança en trois diuers lieus, alentour de l'Arcenal, sur les Celestins, sur le logis du Sieur Zamet, où estoyẽt Mes-Dames logées, & en la Place reale : & par tout grande puanteur de souffre. Mõsieur n'en auoit toutesfois rien entendu, d'autant que cette tempeste, estoit arriuée

ſur ſon premier ſommeil, enuiron la minuit. Il demanda ſeulement, *ſi le double Canon faiſoit pas bien autant de bruit.* Reſpondu que non, ny ſi terrible. Et que ſi le Canon eſtoit autant éloigné de nous, comme le Tonnerre, à peine l'orrions-nous d'icy-bas, gronder ſeulement. Que les Tonnerres, & les * foudres ſont les canons du Ciel, deſquels Dieu ſe ſert quelquefois aux effets de ſa juſtice, contre les hommes.

Là deſſus, il nous ramentoit, la diſpute des mouſquetades, mais plus pour faire parler ſon Aumoſnier, que pour nulle autre conſideration, demandant *quel moyen il y auoit de s'en garentir.* Et fut la reſponſe, comme parauant: que ſi Dieu n'en euſt deſtourné les coups en tant de batailles, de rencontres, & de ſieges de villes, où ſon

pere Henry le grand s'eſtoit trouué, il en pouuoit auoir eſté tué *
cent fois : mais que ſes prieres, & ſa pieté l'en auoyent garenty.

Vingt-vniéme jour.

Le lendemain viſité par le Sieur de Verdun, premier Preſident du Parlement de Paris : ce fut enuiron les deux heures apres midy, que Monſieur paſſoit le temps à tracer les fondements d'vne petite tour. Pour l'euure de ce petit edifice, qui deuoit eſtre demoly deux heures apres, il y employoit autant de ſoing, & d'affection, que pour vne choſe bien importante : & en auoit ainſi departy les charges à ſes gents. Les Enfans d'honneur auec les Pages y apportoyent, les vns le grauier, les autres y contribuoyent les pierres, qui ne ſurpaſſoyent gueres la groſſeur du poing : les valets de pied faiſoyent

le mortier, composé en partie, de la boüe du ruiſſeau, & d'vn' eau aſſés ſale, qui pouuoit faire mal de cueur aux regardans. Le Prince attentif les ſollicitoit à la beſogne, & du labeur qu'il y mettoit, peignoit ſes ioües d'vn vermillon, qui redoubloit ſa beauté aux yeux des aſſiſtans.

Quelqu'vn luy reproche l'aſſiete de ce fort, dans le ruïſſeau d'vne Cour, dont les eaus arreſtées, ne mettroyent gueres à s'enpuantir. *Ie le fais* (dit-il) *à ce méme deſſein, pour arreſter cet Element. Et qui ſçait arreſter vn Element, peut eſtre capable d'autre choſe.* Diſant d'auantage, auec vn ſouris, *que ſon baſtiment ſeroit iugé merueilleus, ainſi composé qu'il eſtoit des quatre Elements, d'eau, de terre, d'air, & du Soleil qui y donnoit deſſus.* Ce propos d'vne ſi tendre Ieuneſſe, eſtonna la Compagnie, & la rendit muëtte.

QVATRIEME SEMAINE.

HISTOIRE XVI.

Vingtdeuxiéme iour.

LA nuit venant au Dimanche, il ſonge qu'vn ſanglier le pourſuyuoit, dõt il s'eſcria bien fort, & tout dormant, ſe ietta du cheuet aux pieds du lit. Et eut encor la nuit ſuyuante, quelqu'autre ſonge de ſemblable inquietude.

Vingttroiſiéme iour.

Sur les deux heures apres midy ſe tint vn Conſeil, en l'Arcenal, où aſſiſterent Meſſieurs le Mareſchal de Bois-Dauphin, d'Andelot, de Baſſonpierre, le premier Preſident de la Cour, de Pont-Carré, Arnaut, Duret, & autres, ſur le ſubiet de quelque nombre de che-

uaus, que le Lieutenant de l'Artillerie auoit fait prendre pour le Canon. Le Prince dit là dessus, *n'y auoir point de raison, de retenir les cheuaus des pauures gents, & interrompre leurs affaires, & leur labeur: qu'il valoit mieux les laisser aux champs, & par les villages, pour s'en seruir aux necessitez de l'armée, quand elle passeroit. Loüer cependant d'autres cheuaus de la ville, & soulager ainsi le pauure peuple, & les païsans.* Quelqu'vn de la compagnie le voulant railler sur ce discours, en l'action du Conseil: Messieurs (*dit-il,*) si on ne luy apporte bien tost à boire, la compagnie n'aura point icy de repos. Le Prince fait cette response redoublée, *que ce n'estoit pas là ou il faloit rire, mais bien ailleurs tant qu'il voudroit.* Aussi auoit-il luy méme donné le subiet de cette facetie, pour auoir enquis ledit Sieur au-

parauãt, *s'il demanderoit point à boire, quand il ſeroit là haut dans le Conſeil.* Sorty de l'aſſemblée, il nous dit en particulier, *auoir quant à luy, auantageuſement parlé pour le ſoulagement du peuple, mais que d'autres en auoyent cruellement iugé. Et* (dit-il encore) *i'en euſſe bien parlé dauantage, ſi Baſſonpierre ne m'euſt point tant regardé.*

Plus il diſoit *auoir eu grande enuie de rire : de quelqu'vn qui auoit parlé du coc à l'ane, & ſans ordre : & que pour celà on n'auoit pas laiſſé de luy accorder ſa demande.* Il auoit auſſi opiné en l'aſſemblée, *qu'il faloit accommoder de bonnes tranchées, & de paliſſades, le paſſage, que la Seine auoit laiſſé à ſec en ſe retirant :* dont on diſoit la maiſon de l'Arcenal, eſtre affoiblie à cette ocaſion, & de trop grande garde.

Vingtquatriéme iour.

Le lundy matin approchés de son lit, pour voir, s'il estoit point descouuert, ou s'il reposoit encore, il nous preuint du bon iour: Disant *y auoir assés long-temps qu'il ne dormoit plus, & souloit ainsi quelque-fois demeurer sur son resueil sans dire mot.*

Vingtcinquiéme iour.

Le iour suyuant, il faisoit en sa châbre, vn petit exercice de guerre, auec quelques ieunes Seigneurs de son âge: les corps de garde, derriere vne Tapisserie, qui diuisoit laditte chambre en deux: & vne sentinelle à la porte, criant, *Qui viue*, à tous venans. Vn Gentilhomme arriué, respond, *Viue Monsieur.* Il commande là dessus *qu'on le tuë, qu'on le tue*, ne cessant iusques à ce que l'autre fut contraint de dire, *Viue le Roy*: & lors Monsieur comman-

da *de sauuer le Gentil-homme, & luy donner la vie.*

Le soir, il retint à souper Messieurs le Comte d'Ales, & le Duc de Harcour, auec Messieurs de Verneuil & de Moret: extremément ioyeus de voir tous ces ieunes Princes à sa table: les conuiant incessamment à faire bonne chere: & disant, *qu'il seroit fort ayse qu'il n'y eust point de reste pour ses Gentils-hommes seruans. Car i'ay opinion* (disoit-il) *qu'ils ne s'en riront pas.* Et les entretenant ainsi de semblables propos, il demande au Comte d'Ales, *s'il deuoit bien tost quitter le deuil, & s'habiller de couleur. Et vous mon frere de Verneuil, vous ne chãgerés* (dit-il) *iamais vostre habit, si ce n'est en rouge, auec le bonnet à quatre testes.*

Puis apres le souper, demandant au Marquis de Rosny, *si tous ses gents estoyent de sa religion:* Respon-

du, que de douze Gentils-hommes qu'il auoit, les dix estoyent Catholiques : *Vous estes donc* (dit Monsieur,) *bien mal accompagné à Charenton.*

Vingtsixiéme iour.

Le lendemain, il se fascha contre ses Officiers, de ce qu'on luy apporta sa collation, sans l'auoir demandée, bien fort alteré toutesfois qu'il estoit. Mais possible en intention de retarder son estude, qu'il faisoit apres sadite collation. Estude pour vn esprit si actif, & pour le temps, assés penible. Et consistant premierement en quelque discours, sur le subiet d'vne sentence baillée à escrire le iour precedent : puis la lecture de quelques periodes du Plutarque françois : en apres l'Escriture, & finalement la leçon de Grammaire. I'ay dit penible Estude, d'autant

que les prompts Esprits, comme ils comprennent toſt, auſſi ſont-ils fatigués de peu de labeur, ne pouuans demeurer longuement tendus. Et pour ce qu'ils ne font rien ſans contention, ils ſe reſoluent difficilement à la beſogne, & y ſont pour celà naturellement pareſſeux. A cauſe de quoy, il vault mieux en allegeãt leurs charges, & leurs exercices, les tenir touſiours en deſir d'apprendre, que de les en rebutter, par trop de contraincte.

Vingthuictiéme iour.

Le Vendredy au ſoir, vn peu deuant que ſe coucher, entré en ſon cabinet, & reſpirant la fraiſcheur du lieu, qui luy eſtoit agreable: *Que ie me trouue icy bien à mon aiſe* (dit-il) *& à repos*. Dont quelqu'vn print ocaſion de repreſenter aux Aſſiſtans, la deplorable, & ſeruile condition des Princes, pire beaucoup,

que celle des particuliers. Qu'il n'y auoit pas, si petit valet de leurs domestiques, qui ne les voulust obliger de parler à eux, outre les importunités infinies, de tant de suruenans. Qu'il n'y auoit Esprit si puissant, qui n'y succombast. Quelqu'vn remonstrant au contraire, les princes estre nais à cela, & obligés d'entretenir, ceux qui leur font l'honneur de les visiter. A quoy Monsieur respond, fort resolumēt, *n'y auoir pas moyen de subsister sans repos, ne pouuant souffrir, qu'on luy troublast l'entendement, à luy crier incessamment aux aureilles.* Où lon doit remarquer, combien il importe, que les domestiques des Princes, soyēt pourueus de discretion, & de modestie.

Obseruer aussi, que les Enfans tirent successiuement de leurs Parents les qualités, & affections de

l'ame, non moins que celles du corps. Et qu'il eſt malaiſé, de forcer les inclinations naturelles, comm'il eſt impoſſible de changer les habitudes. Car nous auons veu cent fois le Pere de ce Prince, en l'âge de quarante ans, ſe mettre dans le lit, ſeulement pour s'exemter de la preſſe, & iouïr puis apres de la liberté, de s'eſgayer auec deux ou trois de ſes familiers, vne partie de la ſoiree, en propos communs, & de plaiſir.

Combien donc plus, eſt-il loiſible aux Enfans de recercher ce repos, apres les fatigues de tant d'importunités? Les vns collés inceſſammẽt à leurs aureilles, crier auſſi haut que s'ils en eſtoyent éloignés de cent pas : bruit ſuffiſant, pour eſtourdir les plus fermes Cerueaus, & de propos non moins faſcheus qu'inutiles. Les autres baiſotter,

ou ſucer continuellemẽt les mains, par flaterie, par vanité, par ſottiſe: deſordre qui a eſté beaucoup plus grand toutesfois, qu'il n'eſt pas de preſent.

Icy nous finiſſons le mois entier, des rencontres, & reparties, de Monſeigneur frere vnique de Loüys XIII. & fils de Henry le Grand : Eſchantillon d'vn plus grand œuure. L'an mil ſix cens quinze, & le 25. de Septembre.

